



Les **GREM** Cahiers

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 20

"Réfléchir à changer"

Janvier – Mars 2007

Mali

Profil de pauvreté 2001



Massa COULIBALY et Amadou DIARRA



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency



BP. E1255 Bamako (Mali) Tel/fax.(223) 220 38 52 Email. massa@greatmali.com

Table des matières

Sigles et abréviations	1
Résumé	2
Introduction.....	4
1. Niveaux et structures de la pauvreté au Mali	6
1.1. La pauvreté monétaire	6
1.1.1. L'incidence de la pauvreté	8
1.1.2. La profondeur de la pauvreté.....	9
1.1.3. La sévérité de la pauvreté	11
1.2. La répartition spatiale de la pauvreté.....	11
1.2.1. La dominance stochastique.....	12
1.2.2. La pauvreté par région	13
1.2.3. La pauvreté par milieu	15
1.2.4. La pauvreté par strate.....	17
1.3. La pauvreté selon certaines caractéristiques sociodémographiques	19
1.3.1. La pauvreté selon la taille du ménage.....	21
1.3.2. La pauvreté selon la proportion de femmes dans le ménage	22
1.3.3. La pauvreté selon le sexe du chef de ménage	23
1.3.4. La pauvreté selon la CSP du chef de ménage	25
2. Pauvreté et dépense alimentaire	29
2.1. Dépenses et pauvreté alimentaires.....	29
2.2. La répartition spatiale de la question alimentaire	31
2.3. Démographie et question alimentaire	35
3. Niveaux et décomposition de l'inégalité	38
3.1. Indices Gini de l'inégalité	38
3.2. Indicateurs d'entropie.....	44
3.3. Décomposition de l'entropie	45
4. Pauvreté et inégalité sociales	47
4.1. Possession de certains actifs.....	47
4.2. Accès à l'éducation	48
4.3. Le travail des enfants.....	49
4.4. Accès aux services de santé.....	50
4.5. Autres services spécifiques.....	52
Conclusions.....	58
Annexe.....	60
Références bibliographiques.....	67

Sigles et abréviations

CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CSP	Catégorie socioprofessionnelle
DAD	Distributive analysis/Analyse distributive
DIAL	Développement et insertion internationale
DNSI	Direction nationale de la statistique et de l'informatique
EMEP	Enquête malienne d'évaluation de la pauvreté
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
FGT	Foster – Greer – Thorbecke
GE	General entropy (Entropie générale)
OMS	Organisation mondiale de la santé
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement

Résumé

En vue d'aider à la prise de décision en matière de lutte contre la pauvreté, l'analyse minutieuse de ce phénomène est un préalable. La pauvreté des individus peut être appréhendée à l'aide de la distribution de leurs revenus ou de leurs dépenses. Cette distribution est établie pour la population dans son ensemble et pour des sous-groupes spécifiques de cette population, selon sa répartition spatiale ou selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

Appliquée aux données d'enquêtes EMEP (2001), cette analyse de la pauvreté permet d'estimer son incidence à 61%, soit plus de 6 millions de personnes sur les 10 millions d'habitants du pays. Ces 6 millions de pauvres vivent majoritairement en milieu rural où l'incidence est de 75% et surtout dans les régions de Sikasso, Koulikoro et Mopti. Au regard de la répartition de la population, il apparaît que Sikasso a plus de pauvres que Koulikoro même si cette dernière région est la plus pauvre du pays. En d'autres termes, les régions qui ont le plus de pauvres ne sont pas forcément celles où il y a le plus de pauvreté. Ainsi, en comparant Bamako et Gao, on s'aperçoit que le district compte plus de pauvres que Gao alors qu'il a un taux de pauvreté près de trois fois moins important que cette région.

L'écart moyen de revenu des pauvres par rapport au seuil de pauvreté est de 26%, équivalant à un écart total de revenu des pauvres d'environ 415 milliards de fcfa, soit 21% du PIB. En pondérant les écarts individuels par l'importance différenciée des distances respectives par rapport au seuil, la sévérité de la pauvreté qui en résulte est estimée à 14%. Les 415 milliards de francs cfa nécessaires pour réduire la pauvreté se répartiraient à raison de 103 milliards pour la région de Sikasso, 99 pour Koulikoro, 76 pour Mopti, 57 pour Ségou, 49 pour Kayes et les 31 milliards restants pour les autres régions et le district de Bamako. Ils correspondent à un transfert moyen d'un peu plus de 66'000 fcfa à chaque personne pauvre du pays pour réduire la pauvreté.

Quelle que soit la mesure de pauvreté, les agriculteurs et plus particulièrement les cotonculteurs apparaissent plus pauvres que toutes les autres catégories considérées. Ils sont suivis des retraités puis des artisans. Les salariés, par contre, ont les plus faibles taux de pauvreté. La position de ces deux extrêmes, les agriculteurs et les salariés, sur l'échelle de pauvreté permet d'asseoir une

politique de lutte contre la pauvreté, sous forme d'extension de l'emploi rémunéré et/ou sous forme d'un plus grand soutien au monde rural en vue de l'accroissement conséquent du revenu des producteurs.

En complétant l'analyse de la pauvreté par celle de l'inégalité, les données de l'EMEP permettent d'estimer le niveau de son indice à 42%, à raison de 11% en milieu urbain et de 49% en milieu rural. Les écarts d'inégalités entre ces deux milieux sont encore plus prononcés à Gao, Mopti et Tombouctou. Il faut préciser que l'inégalité est encore plus prononcée à l'intérieur de chaque milieu qu'entre milieux tout comme à l'intérieur de la région qu'entre régions. Ainsi, les inégalités sociales restent plus prononcées dans les régions de Koulikoro, Sikasso, Mopti et Kayes qui sont en même temps les régions les plus pauvres. Ce constat fait de la lutte contre la pauvreté une lutte contre l'inégalité.

Une fois établi le profil de pauvreté, il est aisé de distinguer certains traits caractéristiques des ménages pauvres e.g. un plus faible taux de scolarisation des enfants, un plus fort taux de travail des enfants, une mobilité réduite, des conditions de logement plus précaires. Le plus grand intérêt de l'exercice réside dans la prise des principaux résultats aussi bien dans l'élaboration des stratégies de réduction de la pauvreté que dans le suivi-évaluation desdites stratégies. Il serait ainsi souhaitable que l'orientation du CSLP ne soit pas seulement sectorielle mais également spatiale. Aussi, certaines régions pauvres comme Koulikoro et Sikasso pourraient-elles être privilégiées dans les efforts nationaux de lutte contre la pauvreté. De même, les actions sectorielles devraient être davantage spatialisées.

Introduction

Depuis le début des années 80, le Mali s'est successivement engagé dans des programmes d'ajustement structurels visant à rétablir les équilibres macro-économiques et la viabilité des finances publiques et dans la mise en œuvre des réformes structurelles pour la réduction de la pauvreté et la croissance. Ces politiques macroéconomiques ont permis d'enregistrer quelques progrès tant en matière de croissance que de réduction des déséquilibres financiers. Toutefois, l'on assiste à une persistance de la pauvreté et à un élargissement de l'inégalité sociale. Ce contraste trahit une absence d'actions vigoureuses dans la lutte contre la pauvreté et l'existence d'une forte inertie dans la répartition des revenus au Mali.

En vue d'endiguer cette persistance de la pauvreté, le pays s'est engagé dans des stratégies de lutte contre ce fléau pour finalement élaborer en 2001-2002 un cadre stratégique présenté comme unique référentiel des programmes et politiques de développement économique et social. La mise en œuvre de telles stratégies suppose une meilleure connaissance de la pauvreté, son niveau et sa répartition spatiale et démographique ainsi que des techniques appropriées de ciblage des pauvres pour la réussite des politiques d'aide aux couches les plus défavorisées. Dans ce cadre, la construction d'un profil de pauvreté et d'inégalité est un outil précieux d'aide à la décision.

Les principales étapes d'une telle construction comprennent:

- ✎ l'établissement d'un seuil de pauvreté équivalant au niveau de revenu sous lequel un individu est dit pauvre
- ✎ le calcul des indicateurs de pauvreté pour toute la population et pour chaque sous-groupe de population considéré selon diverses stratifications possibles
- ✎ l'évaluation de la contribution des différents sous-groupes aux mesures de la pauvreté globale.

Les données utilisées à cet effet ont été celles issues de l'enquête EMEP (2001) permettant de connaître le niveau de consommation des ménages ainsi que la structure de cette consommation. Sur cette base, il sera établi dans la première section du présent rapport le niveau et la structure de la pauvreté selon les différents indicateurs retenus. Dans la deuxième section, les mêmes données de

l'EMEP seront utilisées pour mesurer la pauvreté alimentaire au Mali ainsi que sa répartition spatiale et par sous-groupes socio-économiques. A l'instar de la pauvreté, les niveaux d'inégalité seront calculés ensuite décomposés selon certaines caractéristiques spatiales dans la troisième section. Enfin, dans la quatrième et dernière section, l'analyse sera complétée par la recherche de certains traits caractéristiques des ménages pauvres au regard des conditions de vie et de l'accès à certains actifs ou services sociaux de base.

1. Niveaux et structures de la pauvreté au Mali

La pauvreté a plusieurs dimensions dont:

- ⌘ la pauvreté de conditions de vie, se traduisant par une situation de manque dans les domaines relatifs à l'alimentation, l'éducation, la santé, le logement, etc.
- ⌘ la pauvreté monétaire ou de revenu reflétant une insuffisance de ressources et donc une consommation insuffisante des biens et services
- ⌘ la pauvreté de potentialité se caractérisant par le manque de capital (accès à la terre, aux équipements, au crédit, à l'emploi, etc.).

Les indicateurs de pauvreté basés sur ces différentes dimensions sont relativement nombreux, les plus couramment utilisés cernant beaucoup plus la dimension monétaire que la dimension humaine de la pauvreté, parce que privilégiant le niveau de revenu ou de dépenses des ménages ou des individus. Ces différents indicateurs de pauvreté monétaire sont calculés pour la population et pour des sous-groupes spécifiques de population, selon la répartition spatiale de cette population ou certaines caractéristiques sociodémographiques. Dans l'établissement des indices de pauvreté par sous-groupes, des courbes de dominance (densité ou fonction de répartition) permettent de mieux apprécier leurs différences relatives de niveaux de pauvreté.

1.1. La pauvreté monétaire

Trois éléments permettent ici d'évaluer la pauvreté monétaire, à savoir:

- ⌘ la dépense totale per capita, obtenue par agrégation des différentes dépenses élémentaires selon les catégories de biens et services
- ⌘ le seuil de pauvreté établi comme étant la dépense moyenne individuelle des ménages dont la consommation alimentaire est inférieure à 2'450 kcal par jour et par personne (DNSI [2004], soit 154'597 fcfa par an et par personne pour une consommation alimentaire estimée à 99'038 fcfa
- ⌘ les indices de pauvreté pour toute la population ou un sous-ensemble de la population que sont l'incidence de la pauvreté (P_0), la profondeur de la pauvreté (P_1) et la sévérité de la pauvreté (P_2) tels que:

$$P_\alpha = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^q \left(1 - \frac{Y_i}{Z}\right)^\alpha \text{ avec } \alpha = 0, 1, 2 \text{ degré d'aversion pour la pauvreté}$$

Les données de l'EMEP (2001) permettent d'établir la répartition de la dépense annuelle par habitant selon que l'individu se situe ou non sous le seuil de pauvreté ou selon qu'il soit considéré pauvre ou non pauvre (Tableau 1.1.1.). Ainsi, la dépense annuelle moyenne nationale est de 175 mille fcfa, soit 300 en milieu urbain et 131 en milieu rural. Les niveaux les plus élevés sont enregistrés à Bamako (356, exclusivement urbain), Tombouctou et Gao (211) et probablement Kidal (316, en milieu urbain) mais pour lequel, il n'y a pas eu d'enquête dans le milieu rural. Les régions avec les plus faibles niveaux sont Koulikoro (121), Sikasso (129) et Mopti (137). Globalement, la dépense annuelle moyenne du non pauvre est trois fois plus importante que celle du pauvre et cela quel que soit le milieu ou la région.

Tableau 1.1.1. Dépense annuelle par tête (mille fcfa)

	Urbain			Rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	104	322	236	96	268	157	97	284	173
Koulikoro	99	318	234	77	279	108	78	292	121
Sikasso	112	343	272	79	238	106	80	279	129
Ségou	110	310	275	98	273	156	98	285	176
Mopti	126	289	249	82	252	112	85	271	137
Tombouctou	127	305	280	107	291	199	108	294	211
Gao	119	314	291	95	248	138	98	297	211
Kidal urbain	104	354	316	nd	nd	nd	104	354	nd
Bamako	122	401	356	-	-	-	122	401	356
Pays	114	353	300	86	266	131	88	312	175

Source: Nos calculs

1.1.1. L'incidence de la pauvreté

Encore appelée indice numérique de la pauvreté ou taux de pauvreté, l'incidence de la pauvreté (P_0) est définie comme étant le ratio du nombre de pauvres (les individus dont la dépense se situe au-dessous du seuil de pauvreté) sur la population totale:

$$P_0 = \frac{q}{N} = \frac{\text{Population pauvre}}{\text{Population totale}}$$

Sur une population totale estimée à 10'235'202 personnes réparties entre 1'091'124 ménages, ce taux serait au Mali de 61% (avec un faible écart-type de 0.01689), soit 6'271'376 personnes pauvres. Toutefois, ce taux varie selon les régions, le milieu ou d'autres caractéristiques démographiques (Tableau 1.1.1.1). Ainsi, les pauvres se concentrent à Sikasso (14%), Koulikoro (13%), Mopti (11%), etc. Ils vivent majoritairement en milieu rural (55% contre 6% en milieu urbain). En règle générale, la proportion de pauvres en milieu rural est partout supérieure à celle de non pauvres. Par contre, en milieu urbain, c'est plutôt l'inverse qu'on constate.

Tableau 1.1.1.1. Répartition de la population totale du Mali par strate

	Urbain			Rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	1%	2%	3%	7%	4%	11%	8%	6%	14%
Koulikoro	1%	1%	2%	12%	2%	14%	13%	3%	16%
Sikasso	1%	2%	3%	13%	3%	16%	14%	4%	18%
Ségou	1%	2%	3%	9%	5%	14%	10%	7%	17%
Mopti	1%	2%	3%	10%	2%	12%	11%	4%	15%
Tombouctou	0%	1%	1%	2%	2%	4%	2%	3%	5%
Gao	0%	2%	2%	1%	1%	2%	2%	2%	4%
Kidal urbain	0%	0%	0%				0%	0%	0%
Bamako	2%	9%	11%				2%	9%	11%
Pays	6%	20%	26%	55%	18%	74%	61%	39%	100%

Source: Nos calculs

Le principal avantage de cet indice est qu'il est simple à élaborer et facile à comprendre. En outre, il satisfait le critère de concentration qui veut que la pauvreté reste inchangée si le revenu des non pauvres augmente. Toutefois, il ne rend pas compte de l'aggravation de la pauvreté lorsque le revenu des pauvres diminue. Ainsi, il apparaît moins coûteux de réduire la pauvreté en apportant de l'aide aux personnes qui se trouvent juste en dessous du seuil de pauvreté, ce qui du coup reviendrait à aider ceux qui en ont le moins besoin.

De même, l'incidence de la pauvreté ne prend pas en compte l'intensité de la pauvreté en ce sens que son niveau demeure invariant que les pauvres soient proches du seuil de pauvreté ou en soient très éloignés. Cet indicateur reste aussi inchangé lorsqu'un individu relativement pauvre transfère une partie de son revenu à un autre individu plus pauvre, ce qui viole le principe de transfert selon lequel les transferts de revenu d'une personne moins pauvre vers une personne plus pauvre doivent améliorer la mesure du bien-être.

Les lacunes ci-dessus évoquées sont en partie corrigées dans l'estimation de la profondeur de la pauvreté.

1.1.2. La profondeur de la pauvreté

Dénommée également indice volumétrique de pauvreté ou indice de l'écart de pauvreté, ou encore intensité ou acuité de la pauvreté, la profondeur de la pauvreté est un indicateur relativement populaire qui exprime, en pourcentage, l'écart relatif moyen de dépense des pauvres par rapport au seuil de pauvreté. Plus précisément, il s'agit de la moyenne de l'écart de dépense des pauvres par rapport au seuil de pauvreté ($Z - Y_i$) rapporté au même seuil de pauvreté (Z). L'indice ainsi obtenu mesure l'écart de pauvreté proportionnel moyen de la population, étant donné que cet écart est nul pour les non pauvres.

$$P_1 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^q \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right) = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^q \left(1 - \frac{Y_i}{Z} \right) = P_0 \left(1 - \frac{\bar{Y}}{Z} \right)$$

où:

Y_i	le revenu de l'individu i
Z	le seuil de pauvreté
\bar{Y}	la dépense moyenne des pauvres

Appliquée aux données du Mali, la profondeur de la pauvreté peut être estimée à 26% (avec un écart-type de 0.01083279), soit un écart total de pauvreté d'environ 415 milliards de fcfa (environ 21% du PIB) ou encore un écart moyen de 66'243 fcfa par pauvre. Cet écart peut être considéré comme étant le coût de l'élimination de la pauvreté d'autant plus qu'il indique le montant qui devrait être transféré aux pauvres pour relever leurs dépenses au niveau du seuil de pauvreté. Dans cette optique, il suffirait d'un transfert moyen de 66'243 fcfa à chaque personne pauvre du pays pour réduire la pauvreté au Mali.

Toutefois, cela suppose une parfaite efficacité de tels transferts e.g. au moyen de versements de sommes forfaitaires à chaque pauvre selon son écart de revenu par rapport au seuil de pauvreté. Pour se faire, l'on devrait pouvoir identifier les pauvres, ce qui n'est pas le cas ou ce qui engendrerait des dépenses énormes pour répertorier l'ensemble des pauvres.

A défaut d'une telle parfaite identification des pauvres, la politique d'éradication de la pauvreté consistant à donner à chaque individu un montant équivalent au seuil de pauvreté entraînera un coût maximum de 1'582 milliards de fcfa correspondant au coût d'élimination de la pauvreté en l'absence de ciblage parfait des pauvres. Le rapport entre le coût minimum (415 milliards fcfa) et le coût maximum (1'582 milliards fcfa) correspond simplement à l'indice normalisé de l'écart de pauvreté ou profondeur de la pauvreté. Ainsi, un meilleur ciblage des pauvres ou une meilleure identification de leurs caractéristiques permet de réaliser des économies dans le budget d'élimination de la pauvreté, économies d'autant plus substantielles que l'indice serait faible. Ce meilleur ciblage permet en même temps de mieux orienter les politiques de subventions ou les programmes d'aide aux populations.

L'indice ne prend pas aussi en compte les inégalités parmi les pauvres car il ne pondère pas proportionnellement les écarts de consommation par rapport au seuil, e.g. 10% du seuil de pauvreté aurait un poids de 10%, tandis qu'un écart de pauvreté de 50% aurait un poids de 50%. En effet, il peut arriver que certains groupes présentent une forte incidence de la pauvreté mais un faible écart de pauvreté (lorsqu'un grand nombre d'individus se situent juste en dessous du seuil de pauvreté) tandis que d'autres groupes présentent une faible incidence de la pauvreté mais un écart de pauvreté élevé parmi ceux qui sont pauvres (lorsqu'un nombre relativement restreint d'individus se trouvent en dessous du seuil de

pauvreté mais très éloignés de ce seuil). Aussi, est-il suggéré de recourir à une pondération de l'indice de l'écart de pauvreté pour tenir compte des poids relatifs de ces deux types de groupes dans la mesure de la pauvreté, poids relatifs prenant en compte les inégalités parmi les pauvres. Ce que fait l'indice de sévérité de la pauvreté.

1.1.3. La sévérité de la pauvreté

L'indice de sévérité de la pauvreté ou écart de pauvreté au carré (P_2) est une mesure de la pauvreté qui tient compte non seulement de l'écart entre la dépense des pauvres et le seuil de pauvreté mais aussi de l'importance de cet écart parmi les pauvres. Ainsi plus cet écart est grand pour un groupe de pauvres, plus grande sera la contribution de ce groupe à l'indice.

$$P_2 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^q \left(1 - \frac{Y_i}{Z}\right)^2$$

Les données de l'EMEP (2001) permettent d'estimer cet indice pour le Mali à 14% avec un écart-type de 0.0076. Il correspond au rapport entre le carré de l'écart minimum et le carré de l'écart maximum équivalent au transfert du seuil de pauvreté à tous les individus sans ciblage des pauvres.

$$P_2 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^q \left(\frac{Z - Y_i}{Z}\right)^2 = \frac{1}{NZ^2} \sum_{i=1}^q (Z - Y_i)^2 = \frac{\sum_{i=1}^q (Z - Y_i)^2}{NZ^2}$$

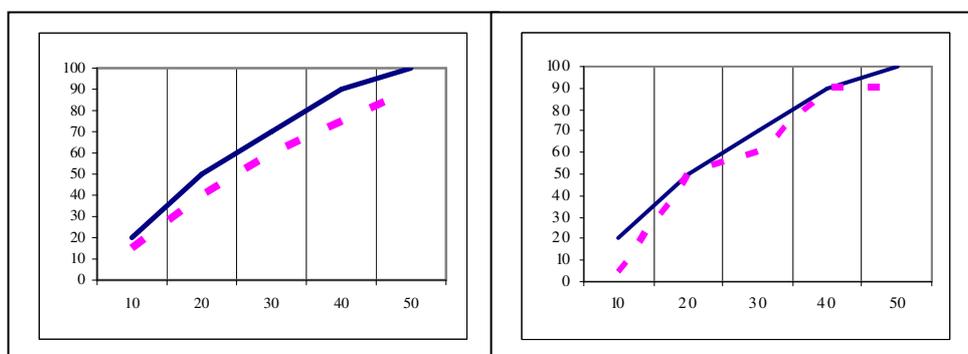
1.2. La répartition spatiale de la pauvreté

Les indicateurs de pauvreté calculés pour l'ensemble du pays, peuvent être désagrégés par aire géographique. Cette désagrégation permet à son tour de mieux cibler les zones pauvres. Dans cette perspective, la répartition spatiale de la pauvreté sera analysée respectivement par région, par milieu et par strate (en tant que combinaison de la région et du milieu). Malheureusement les données disponibles ne permettent de descendre plus bas e.g. au niveau des communes

dont la représentativité n'a pas été prise en compte dans l'échantillonnage. Le profil de pauvreté construit indique les mesures de pauvreté par zone retenue et à l'intérieur de chacune d'elles la pauvreté sera définie en fonction du statut de "pauvre" ou "non-pauvre".

1.2.1. La dominance stochastique

Une fois les indicateurs de pauvreté établis pour chaque aire géographique, les zones correspondantes peuvent être ensuite comparées afin d'apprécier l'ampleur de la pauvreté dans chacune d'entre elles. Cette comparaison se fait à l'aide d'un test dit de *dominance stochastique* qui permet en outre de vérifier si le classement des zones en fonction du niveau de pauvreté résiste au choix du seuil de pauvreté. Pour ce faire, on étudie la sensibilité du classement des niveaux de pauvreté des zones ou périodes envisagées à l'utilisation de différentes lignes de pauvreté. Le test consiste alors à tracer la distribution cumulative des revenus pour deux zones géographiques ou deux périodes ou encore pour deux groupes quelconques de ménages. Ainsi, si les courbes ne se coupent pas, la zone correspondant à la courbe supérieure est plus pauvre que l'autre; par contre si elles se recoupent, une zone est plus pauvre que l'autre pour toute ligne de pauvreté située en dessous de l'intersection et la situation s'inverse pour les lignes situées au-dessus de l'intersection.



Cette désagrégation permet de mieux cibler les zones voire les groupes de population les plus vulnérables et donc de déterminer le risque relatif de pauvreté i.e. la probabilité qu'un individu d'une zone ou d'un groupe donné soit pauvre par rapport à toutes les autres zones ou tous les autres groupes de la société.

1.2.2. La pauvreté par région

Les différents indicateurs de pauvreté ont des niveaux régionaux variant de 15% à 80% pour l'incidence, de 3% à 40% pour la profondeur et de 1% à 23% pour la sévérité (Tableau 1.2.2.1). Quelle que soit la mesure de la pauvreté, Koulikoro apparaît comme étant la région la plus pauvre du Mali, suivie des régions de Sikasso, Kayes, Mopti et Ségou. Parmi ces 5 régions, le classement reste le même quel que soit l'indicateur utilisé. Les régions relativement moins pauvres sont celles du Nord (Tombouctou, Gao et Kidal urbain) et le district de Bamako. Entre ces dernières régions, le classement varie selon la mesure de pauvreté utilisée. La proportion de pauvreté est plus grande à Tombouctou qu'à Gao, par contre, la profondeur et la sévérité de la pauvreté sont plus élevées à Gao. Il en est de même en comparant Bamako et Kidal urbain.

Tableau 1.2.2.1. Répartition de la pauvreté par région

	P_0		P_1		P_2	
	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative
Kayes	60%	14%	22%	12%	11%	11%
Koulikoro	80%	21%	40%	24%	23%	27%
Sikasso	76%	23%	36%	26%	21%	27%
Ségou	58%	16%	21%	14%	10%	12%
Mopti	72%	17%	32%	18%	18%	19%
Tombouctou	45%	3%	13%	2%	6%	2%
Gao	43%	3%	16%	2%	7%	2%
Kidal urbain	15%	0%	5%	0%	3%	0%
Bamako	16%	3%	3%	1%	1%	1%
Pays	61%	100%	26%	100%	14%	100%

Source : Nos calculs

Au regard de la répartition de la population (Tableau 1.2.2.2), Koulikoro qui est la région la plus pauvre n'est pas la plus peuplée. En prenant en compte cette répartition, il apparaît que Sikasso a plus de pauvres que Koulikoro (1.4 millions contre 1.3 millions de pauvres). Les régions les plus peuplées sont celles où vivent le plus de pauvres même si ce ne sont pas les régions où la pauvreté est la plus importante. Ainsi, Ségou qui est la deuxième région la plus peuplée occupe le cinquième rang selon le taux de pauvreté et le quatrième en terme de nombre de pauvres. En comparant Bamako et Gao, on s'aperçoit que le district compte plus de pauvres que cette région du Nord alors qu'il a un taux de pauvreté près de trois fois moins important.

Tableau 1.2.2.2. Répartition de la contribution de chaque région à la pauvreté (mille personnes, milliards fcfa)

	Répartition population	P_0		P_1	
		Niveau	Nombre pauvres	Niveau	Ecart de dépense
Kayes	14%	60%	860	22%	492
Koulikoro	16%	80%	1 310	40%	99
Sikasso	18%	76%	1 400	36%	103
Ségou	17%	58%	1 009	21%	57
Mopti	15%	72%	1 105	32%	76
Tombouctou	5%	45%	230	13%	11
Gao	4%	43%	176	16%	10
Kidal urbain	...	15%	1	5%	5
Bamako	11%	16%	180	3%	5
Pays	10 235	61%	6 271	26%	415

Source : Nos calculs

L'écart total de revenu des pauvres par rapport au seuil de pauvreté suit à peu près le même classement que selon le nombre de pauvres par région mais pas le même que l'indice de cet écart (P_1). Pour réduire la pauvreté, il faut 103 milliards de francs cfa à Sikasso, 99 à Koulikoro, 76 à Mopti, 57 à Ségou et 49 à Kayes. Par contre, dans cette hypothèse de ciblage parfait des pauvres, il ne faudrait que 11 milliards à Tombouctou, 10 à Gao et seulement 5 à Bamako ou à Kidal urbain.

1.2.3. La pauvreté par milieu

Calculée par milieu, l'incidence de la pauvreté varie de 22% pour le milieu urbain à 75% pour le milieu rural tandis que la profondeur est de 6% pour l'urbain et de 34% pour le rural. La sévérité de la pauvreté est de 2% en milieu urbain contre 18% en milieu rural (Tableau 1.2.3.1). Quelle que soit la mesure de la pauvreté utilisée, la contribution du milieu rural est toujours plus importante que celle du milieu urbain. Compte tenu du fait que la majorité des populations vivent en milieu rural, la pauvreté y est plus forte et les pauvres y sont tout aussi plus nombreux.

Tableau 1.2.3.1. Répartition de la pauvreté par milieu

	P_0		P_1		P_2	
	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative
Urbain	22%	9%	6%	6%	2%	4%
Rural	75%	91%	34%	94%	18%	96%
Pays	61%	100%	26%	100%	14%	100%

Source : Nos calculs

Cette acuité de la pauvreté en milieu rural est nettement perceptible sur le graphique (Graphique 1.2.2.1) où le niveau de l'indicateur (P_0 ou P_1) de ce milieu reste partout au-dessus de celui du milieu urbain et cela quel que soit le seuil de pauvreté considéré. Au regard de l'incidence de la pauvreté, la dominance rurale reste forte jusqu'au seuil d'environ 600'000 fcfa à partir duquel l'écart se réduit d'autant plus que la pauvreté se généralise.

Au regard de la répartition de la population, le milieu rural qui est le plus peuplé est aussi le milieu où vivent le plus grand nombre de pauvres et où la profondeur de la pauvreté est la plus grande (Tableau 1.2.3.2).

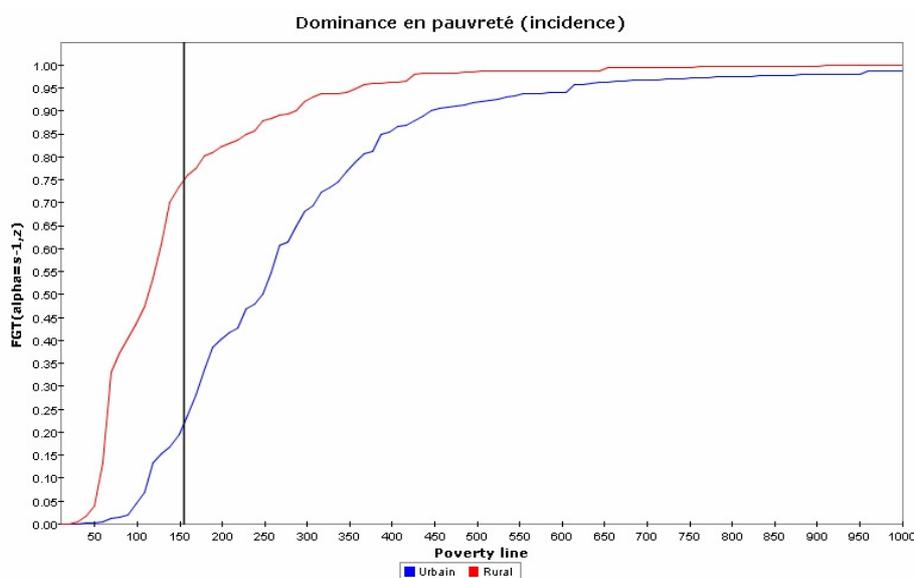
Tableau 1.2.3.2. Répartition de la contribution de chaque milieu à la pauvreté (mille personnes, milliards fcfa)

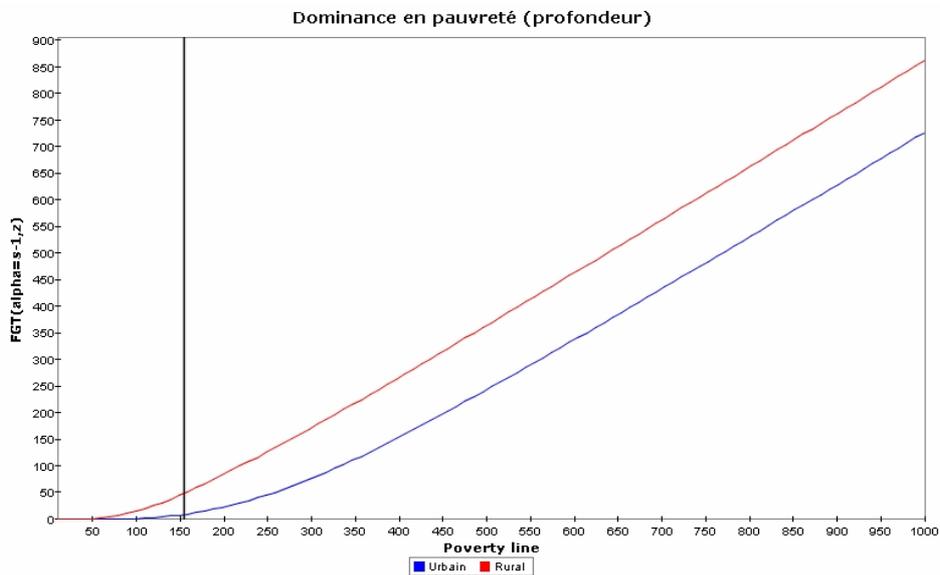
	Répartition population	P_0		P_1	
		Niveau	Nombre pauvres	Niveau	Ecart de revenu
Urbain	26%	22%	590	6%	24
Rural	74%	75%	5 681	34%	391
Pays	10 235	61%	6 271	26%	415

Source : Nos calculs

Pour réduire la pauvreté, il faut 24 milliards de francs cfa en milieu urbain contre 391 milliards en milieu rural, soit 40'752 fcfa par citoyen pauvre ou 69'066 fcfa par pauvre rural, toujours dans l'hypothèse d'un ciblage parfait des pauvres.

Graphique 1.2.3.1. Dominance de la pauvreté





1.2.4. La pauvreté par strate

Il faut rappeler que le tirage aléatoire des ménages de l'échantillon EMEP (2001) ne s'est pas fait au niveau national mais par milieu (urbain et rural) pour chacune des régions administratives du pays plus le district de Bamako. La strate est ainsi définie comme étant la combinaison du milieu et de la région, à l'intérieur de laquelle unité statistique s'est fait le tirage des ménages.

Analysée par strate, il apparaît que l'incidence de la pauvreté est plus élevée à Koulikoro rural (84%) et Sikasso rural et Mopti rural (83% chacun) que partout ailleurs, en particulier à Gao urbain (12%), Tombouctou urbain (14%), Kidal urbain (15%) et Bamako (16%). Quelle que soit la région considérée, la mesure de la pauvreté est plus grave en milieu rural qu'en milieu urbain (Tableau 1.2.4.1).

Tableau 1.2.4.1. Répartition de la pauvreté par Strate

		P_0		P_1		P_2	
		Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative
Kayes	Urbain	39%	2%	13%	1%	5%	1%
	Rural	65%	12%	25%	10%	13%	10%
Koulikoro	Urbain	38%	1%	14%	1%	7%	1%
	Rural	84%	20%	43%	23%	25%	26%
Sikasso	Urbain	31%	1%	9%	1%	3%	1%
	Rural	83%	21%	41%	25%	23%	26%
Ségou	Urbain	18%	1%	5%	1%	2%	...
	Rural	67%	15%	25%	13%	12%	12%
Mopti	Urbain	25%	1%	5%	...	2%	...
	Rural	83%	16%	39%	18%	22%	18%
Tombouctou	Urbain	14%	...	3%	...	1%	...
	Rural	50%	3%	15%	2%	7%	2%
Gao	Urbain	12%	...	3%	...	1%	...
	Rural	72%	2%	28%	2%	13%	2%
Kidal	Urbain	15%	...	5%	...	3%	...
Bamako	Urbain	16%	3%	3%	1%	1%	1%
Pays		61%	100%	26%	100%	14%	100%

Source : Nos calculs

En introduisant la dimension population (Tableau 1.2.4.2), le milieu rural de Sikasso concentre le plus de pauvres (1.3 millions de pauvres, soit 21% de l'ensemble des pauvres du pays) suivi de Koulikoro rural (20%), Mopti rural (16%) et Ségou rural (15%). Ainsi, plus de 7 pauvres sur 10 (73%) vivent dans les campagnes de ces 4 régions du Mali. Pour le seul milieu urbain, Bamako concentre le plus grand nombre de pauvres, près du tiers des citadins pauvres.).

Tableau 1.2.4.2. Répartition de la contribution de chaque strate à la pauvreté (mille personnes, milliards fcfa)

		Répartition population	P_0		P_1	
			Niveau	Nombre pauvres	Niveau	Ecart de revenu
Kayes	Urbain	3%	39%	121	13%	6
	Rural	11%	65%	739	25%	43
Koulikoro	Urbain	2%	38%	78	14%	4
	Rural	14%	84%	1 232	43%	95
Sikasso	Urbain	2%	31%	63	9%	3
	Rural	16%	83%	1 337	41%	100
Ségou	Urbain	3%	18%	54	5%	2
	Rural	14%	67%	955	25%	55
Mopti	Urbain	3%	25%	75	5%	2
	Rural	12%	83%	1 030	39%	74
Tombouctou	Urbain	1%	14%	15	3%	1
	Rural	4%	50%	215	15%	10
Gao	Urbain	2%	12%	24	3%	1
	Rural	2%	72%	152	28%	9
Kidal urbain	Urbain		15%	1	5%	5
Bamako		11%	16%	180	3%	5
Pays		10 235	61%	6 271	26%	415

Source : Nos calculs

En réussissant à mieux cibler les pauvres, les 415 milliards de francs cfa nécessaires pour éliminer la pauvreté seront affectés prioritairement en milieu rural des régions de Sikasso (100 milliards fcfa ou 24% des ressources totales), Koulikoro (95 milliards, 23%), Mopti (74 milliards, 18%), Ségou (55 milliards, 13%) et Kayes (43 milliards, 10%). Rapportés à la population pauvre, les efforts resteront plus importants en milieu rural des régions de Koulikoro (76'868 fcfa par pauvre) et Sikasso (75'023 fcfa) que dans le milieu urbain, surtout du district de Bamako (27'778 fcfa par pauvre) et de la région de Mopti (28'491 fcfa).

1.3. La pauvreté selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Sur le plan national, on constate une certaine disparité dans la répartition démographique de la pauvreté. Partout, la pauvreté des ménages est moins importante que la pauvreté des individus, en ce sens que l'incidence de la pauvreté des ménages est plus faible que celle des personnes (Tableau 1.3.1). Ce

constat est la résultante de la taille plus grande des ménages pauvres comparativement aux ménages non pauvres. Kidal fait toutefois exception à cette règle avec une incidence de la pauvreté des ménages de 21% contre 15% d'incidence de la pauvreté des individus, parce que dans cette ville, les ménages pauvres sont moins peuplés que les ménages non pauvres contrairement à la règle générale.

Tableau 1.3.1. Répartition démographique de la pauvreté

	Ménages			Individus			Femmes		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Kayes	25%	52%	46%	39%	65%	60%	38%	62%	57%
Koulikoro	25%	76%	69%	38%	84%	80%	37%	84%	79%
Sikasso	20%	74%	65%	31%	83%	76%	30%	84%	77%
Ségou	12%	54%	45%	18%	67%	58%	17%	67%	59%
Mopti	20%	72%	62%	25%	83%	72%	25%	83%	72%
Tombouctou	10%	42%	37%	14%	50%	45%	14%	51%	45%
Gao	11%	65%	41%	12%	72%	43%	14%	71%	43%
Kidal urbain	21%		21%	15%		15%	18%		18%
Bamako	10%		10%	16%		16%	17%		17%
Pays	15%	65%	50%	22%	75%	61%	22%	75%	61%

Source : Nos calculs

En ce qui concerne le cas spécifique de la pauvreté des individus, il faut dire que l'ensemble des mesures jusqu'ici calculées peut être établi selon certaines caractéristiques sociodémographiques des individus, e.g. le niveau d'éducation du chef de ménage, la taille et la structure du ménage, la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage, le sexe du chef de ménage ainsi que son statut matrimonial, etc. Cette décomposition de la pauvreté permet à son tour d'établir les principales caractéristiques des pauvres et de leurs ménages et d'aider ainsi les décideurs à mieux cibler les actions de lutte contre la pauvreté.

Les données d'enquêtes EMEP (2001) permettent d'opérer une telle analyse selon la taille du ménage, le poids des femmes dans le ménage, le sexe du chef de ménage et sa catégorie socioprofessionnelle (CSP). Beaucoup d'autres

niveaux d'analyse restent possibles tant que la représentativité de l'échantillon le permet. Le profil de pauvreté qui se dégage de la décomposition permet de mesurer son niveau selon que le ménage satisfait ou non les caractéristiques sociodémographiques retenues.

1.3.1. La pauvreté selon la taille du ménage

En prenant en compte la taille du ménage, l'incidence de la pauvreté varie entre 41% pour les ménages de moins de 7 personnes et 74% pour les ménages de plus de 7 ménages avec au milieu un incidence de 48% pour les ménages de 7 personnes (Tableau 1.3.1.1). Plus la taille du ménage augmente, plus grande est l'incidence de la pauvreté. Ce principe reste valable pour la profondeur et la sévérité de la pauvreté.

Tableau 1.3.1.1. Répartition de la pauvreté selon la taille du ménage

	P_0		P_1		P_2	
	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative
Petite taille (moins de 7 personnes)	41%	22%	14%	18%	7%	16%
Taille médiane (7 personnes)	48%	5%	17%	4%	8%	4%
Grande taille (plus de 7 personnes)	74%	73%	34%	78%	19%	80%
Pays	61%	100%	26%	100%	14%	100%

Source : Nos calculs

La taille médiane qui ne représente que 7% de la population a une mesure de pauvreté plus grande que la petite taille, et concentre en conséquence beaucoup moins de pauvres. Les ménages de grande taille concentrent le plus grand nombre de pauvres plus que proportionnellement à leur poids dans la population totale (Tableau 1.3.1.2). Concomitamment, l'effort financier d'éradication de la pauvreté est plus important (70'527 fcfa par pauvre contre 55'757 par pauvre du ménage médian ou 54'572 fcfa par pauvre de petit ménage).

Tableau 1.3.1.2. Répartition de la contribution de chaque ménage à la pauvreté (mille personnes, milliards fcfa)

	Répartition population	P_0		P_1	
		Niveau	Nombre pauvres	Niveau	Ecart de revenu
Petite taille	33%	41%	1 381	14%	75
Taille médiane	7%	48%	347	17%	20
Grande taille	60%	74%	4 543	34%	320
Pays	10 235	61%	6 271	26%	415

Source : Nos calculs

1.3.2. La pauvreté selon la proportion de femmes dans le ménage

Les résultats du traitement des données n'établissent pas de différence significative dans le niveau de pauvreté selon que le ménage compte proportionnellement plus de femmes ou moins. Par contre, la contribution relative des ménages avec proportionnellement moins de femmes est plus grande que celle des ménages avec plus de femmes (Tableau 1.3.2.1). On peut en déduire qu'il n'existe certainement pas une différence significative de la pauvreté selon le sexe des individus et donc pas de féminisation de la pauvreté. Cette conclusion repose toutefois sur l'hypothèse d'un accès égal pour tous les membres du ménage aux ressources dudit ménage, ce qui peut ne pas être tout à fait la réalité des faits.

Tableau 1.3.2.1. Répartition de la pauvreté selon la parité hommes-femmes dans le ménage

	P_0		P_1		P_2	
	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative
Moins de femmes	64%	49%	27%	49%	15%	49%
Egalité hommes-femmes	53%	12%	21%	11%	11%	11%
Plus de femmes	62%	39%	27%	40%	15%	40%
Pays	61%	100%	26%	100%	14%	100%

Source : Nos calculs

La proportion plus ou moins grande de femmes dans le ménage dépend du sexe des enfants mais peut tout aussi bien dépendre du régime de mariage selon qu'il est polygamique ou non. On constate un plus grand pourcentage de mariages polygamiques chez les pauvres que chez les non pauvres et cela quel que soit le milieu, à l'exception toutefois des régions de Gao et Kidal ainsi que du milieu urbain de Tombouctou (Tableau 1.3.2.2). Toujours à l'exception des régions de Tombouctou et de Gao, la polygamie semble plus répandue en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 1.3.2.2. Taux de mariages polygamiques

	Urbain			Rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	31%	16%	21%	34%	22%	30%	34%	20%	28%
Koulikoro	39%	18%	26%	29%	22%	28%	29%	21%	28%
Sikasso	24%	11%	15%	27%	18%	25%	27%	15%	24%
Ségou	30%	19%	21%	30%	21%	27%	30%	20%	26%
Mopti	36%	15%	18%	20%	16%	19%	21%	16%	19%
Tombouctou	8%	27%	24%	20%	18%	19%	19%	19%	19%
Gao	20%	23%	23%	12%	21%	14%	13%	22%	18%
Kidal urbain	0%	13%	12%				0%	13%	
Bamako	31%	12%	14%				31%	12%	
Pays	30%	15%	18%	27%	20%	25%	27%	18%	23%

Source : Nos calculs

1.3.3. La pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Quelle que soit la mesure de pauvreté utilisée, il ressort du traitement des données que les ménages dirigés par les femmes sont moins pauvres que les ménages dirigés par des hommes (Tableau 1.3.3.1). Dans le contexte du Mali, les ménages dirigés par des femmes sont généralement des ménages de veuves du milieu urbain, milieu dont on sait que la pauvreté est moindre par rapport au milieu rural, avec de plus fortes proportions dans les régions du Nord.

Tableau 1.3.3.1. Répartition de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage

	P_0		P_1		P_2	
	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative
Ménage Homme	63%	96%	27%	97%	15%	97%
Ménage Femme	37%	4%	13%	3%	6%	3%
Pays	61%	100%	26%	100%	14%	100%

Source : Nos calculs

Si les ménages dirigés par des femmes contribuent pour seulement 4% à l'incidence de la pauvreté, ils représentent néanmoins 10% de l'ensemble des ménages du pays, avec des pourcentages plus élevés à Kidal (31%), Gao (29%) et Tombouctou (14%). Plus généralement ces ménages sont proportionnellement moins pauvres (Tableau 1.3.3.2)

Tableau 1.3.3.2. Pourcentage de chefs de ménage femmes

	Urbain			Rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	3%	11%	9%	4%	11%	7%	3%	11%	8%
Koulikoro	9%	18%	16%	3%	4%	3%	3%	9%	5%
Sikasso	7%	12%	11%	9%	6%	8%	9%	8%	8%
Ségou	22%	13%	14%	2%	9%	5%	3%	10%	7%
Mopti	21%	18%	19%	5%	18%	8%	6%	18%	10%
Tombouctou	0%	34%	31%	12%	10%	11%	11%	15%	14%
Gao	19%	46%	43%	19%	12%	17%	19%	35%	29%
Kidal urbain	66%	21%	31%				66%	21%	31%
Bamako	10%	9%	9%				10%	9%	9%
Pays	12%	16%	15%	6%	10%	7%	6%	13%	10%

Source : Nos calculs

Les ménages dirigés par les femmes concentrent 6% de la population totale du pays pour une incidence de la pauvreté de 37%, soit 4% de l'ensemble des pauvres du Mali. Les ménages dirigés par les hommes ont proportionnellement plus de pauvres que leur poids dans la population totale (Tableau 1.3.3.3). En conséquence, les pauvres des ménages dirigés par les femmes sont moins éloignés du seuil de pauvreté. L'effort financier pour réduire la pauvreté (54'509 fcfa par pauvre) sera moins élevé que pour les pauvres des ménages masculins (66'691 fcfa).

Tableau 1.3.3.3. Répartition de la contribution de chaque ménage à la pauvreté (mille personnes, milliards fcfa)

	Répartition population	P_0		P_1	
		Niveau	Nombre pauvres	Niveau	Ecart de revenu
Ménage Homme	94%	63%	6 045	27%	403
Ménage Femme	6%	37%	226	13%	12
Pays	10 235	61%	6 271	26%	415

Source : Nos calculs

1.3.4. La pauvreté selon la CSP du chef de ménage

Pour tous les indicateurs de pauvreté FGT, les agriculteurs et plus particulièrement les cotonculteurs apparaissent plus pauvres que toutes les autres catégories considérées. (Tableau 1.3.4.1). Cette catégorie est suivie de celle des retraités, toujours quelle que soit la mesure. Les artisans et ménagères occupent la troisième place selon l'incidence et la sévérité de la pauvreté avec toutefois une plus grande profondeur de la pauvreté chez les ménagères comparativement aux artisans. Sur l'axe de la pauvreté, les ménagères sont encore plus éloignées du seuil que les artisans.

Tableau 1.3.4.1. Répartition de la pauvreté selon la CSP du chef de ménage

	P_0		P_1		P_2	
	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative
Cotonculteur	83%	24%	39%	26%	22%	28%
Autre agriculteur	76%	58%	33%	59%	18%	59%
Salarié public	16%	1%	4%	1%	2%	1%
Salarié privé	21%	1%	4%	...	1%	...
Commerçant	19%	3%	5%	2%	2%	2%
Artisan	43%	3%	16%	2%	8%	2%
Chômeur	30%	...	14%	...	7%	...
Ménagère	43%	2%	17%	2%	8%	2%
Retraité	51%	4%	18%	4%	9%	3%
Autre	39%	3%	14%	3%	7%	3%
Pays	61%	100%	26%	100%	14%	100%

Source : Nos calculs

De façon générale, il ressort que les salariés ont les plus faibles taux de pauvreté avec un léger avantage aux salariés publics si l'on considère l'indice numérique. Conjugué au fait que les agriculteurs étaient les plus pauvres, il s'en suit que la lutte contre la pauvreté au Mali peut s'opérer soit à travers une politique d'extension de l'emploi rémunéré soit par un appui vigoureux au monde rural en vue de l'accroissement conséquent de leurs revenus.

La pauvreté des agriculteurs explique la plus grande pauvreté des régions cotonnières et plus largement des régions à faible taux d'urbanisation comme Sikasso (zone de production agricole par excellence) ou Koulikoro (région fortement rurale). Il en est de même pour la concentration des salariés, surtout publics, dans les régions qui finalement apparaissent moins pauvres comme Bamako et Ségou dans une moindre mesure (Tableau 1.3.4.2).

Tableau 1.3.4.2. Pourcentage de CSP Chefs de ménage pauvres

	<i>Kayes</i>	<i>Koulikoro</i>	<i>Sikasso</i>	<i>Ségou</i>	<i>Mopti</i>	<i>Tombouctou</i>	<i>Gao</i>	<i>Kidal urbain</i>	<i>Bamako</i>	<i>Pays</i>
Cotonculteurs	71%	84%	76%	53%						74%
Autres agriculteurs	53%	81%	69%	59%	77%	43%	62%		15%	65%
Salarié public	15%	29%	10%	5%	32%	0%	9%	17%	2%	12%
Salarié privé	0%	15%	53%	22%	2%	0%	17%	0%	7%	18%
Commerçant	7%	28%	2%	17%	7%	31%	6%	6%	11%	12%
Artisan	43%	28%	33%	41%	41%	23%	39%	0%	10%	32%
Chômeur	0%	80%	41%	16%		0%	0%	0%	0%	21%
Ménagère	50%	68%	67%	45%	62%	37%	39%	25%	11%	49%
Retraité	50%	58%	62%	31%	50%	50%	0%	0%	19%	40%
Autres	51%	29%	15%	7%	36%	53%	44%	17%	15%	27%
Total	50%	68%	66%	45%	62%	38%	39%	23%	11%	50%

Source : Nos calculs

Les ménages d'agriculteurs absorbent 64% de la population du pays, à raison de 17% pour les cotonculteurs et 47% pour les autres agriculteurs. L'indice numérique de la pauvreté y est de 83% respectivement 76%, soit une concentration de 82% des pauvres dans cette seule catégorie. Si la pauvreté est relativement plus grande chez les cotonculteurs, cependant, les pauvres se recrutent majoritairement dans le groupe des autres agriculteurs. Ce groupe absorbera plus de la moitié (246 milliards sur les 415 milliards au total) des ressources nécessaires à l'éradication de la pauvreté au Mali (Tableau 1.3.4.3). Dans la classe des salariés, il suffirait d'une enveloppe de 45 milliards de francs cfa pour éliminer toute pauvreté dans leurs ménages, à raison de 43 milliards pour le secteur public et de 2 milliards pour le secteur privé. Dans cette classe, le ciblage devrait poser moins de problème et du coup une plus grande efficacité de toute politique de lutte contre la pauvreté. Il suffirait ainsi de 48'273 fcfa par salarié public pauvre et de 32'673 fcfa par salarié privé pauvre pour éliminer la pauvreté parmi les salariés, contre 73'265 fcfa pour un cotonculteur ou 55'516 pour un retraité, etc. En l'absence de tout ciblage, l'effort financier pour les ménages de salariés s'élèverait à 127 milliards de francs cfa (79 milliards pour le public et 48 milliards pour le privé).

Tableau 1.3.4.3. Répartition de la contribution de chaque CSP à la pauvreté (mille personnes, milliards fcfa)

	Répartition		P_0		P_1	
	population	Niveau	Nombre pauvres	Niveau	Ecart de revenu	
Cotonculteur	17%	83%	1 446	39%		106
Autre agriculteur	47%	76%	3 650	33%		246
Salarié public	5%	16%	83	4%		43
Salarié privé	3%	21%	64	4%		2
Commerçant	10%	19%	194	5%		9
Artisan	4%	43%	175	16%		10
Chômeur	1%	30%	15	14%		1
Ménagère	3%	43%	132	17%		8
Retraité	5%	51%	260	18%		15
Autre	5%	39%	252	14%		14
Pays	10 235	61%	6 271	26%		415

Source : Nos calculs

2. Pauvreté et dépense alimentaire

Il faut rappeler que le seuil de pauvreté a été établi au Mali sur la base de la dépense moyenne individuelle des ménages dont la consommation alimentaire se situait sous la norme OMS de 2'450 kcal par jour et par personne, niveau énergétique correspondant à un seuil alimentaire de 99'038 fcfa. Ce seuil alimentaire est majoré d'une provision non alimentaire équivalente au niveau de consommation non alimentaire des personnes dont la consommation individuelle est exactement égale à la dépense moyenne des ménages au-dessous du seuil alimentaire, soit 55'559 fcfa équivalant à 56% des dépenses alimentaires.

Avant de calculer les indicateurs de pauvreté alimentaire et d'établir la structure spatiale et sociodémographique de cette pauvreté, il sera procédé à une analyse de la structure générale de dépenses des ménages en vue de cerner le poids relatif des seules dépenses alimentaires. S'il s'avère que la pauvreté au Mali est d'abord alimentaire, il sera opportun de l'étudier au regard de cette dimension et en utilisant non plus le précédent seuil de pauvreté monétaire mais le seuil alimentaire de 99'038 fcfa par personne et par an.

2.1. Dépenses et pauvreté alimentaires

L'analyse de la structure des dépenses au Mali montre toute la prépondérance des dépenses alimentaires absorbant plus des deux tiers du revenu des ménages. Cette part moyenne varie de 63% à Bamako à 82% à Kayes (Tableau 2.1.1). Corrélativement à ces niveaux élevés de dépenses alimentaires, les dépenses de santé et d'éducation représentent une part très faible du budget des ménages quelle que soit la région. Le taux de dépense de santé est plus élevé à Sikasso et Gao qu'à Bamako tandis que le district enregistre le plus fort taux de dépenses d'éducation (près de 2% du budget consommation des ménages).

Tableau 2.1.1. Structure des dépenses des ménages par région en pourcentages

	Alimentation	Santé	Education	Autres	Total
Kayes	81.5	1.3	0.9	16.4	100
Koulikoro	72.8	2.1	0.8	24.4	100
Sikasso	73.6	4.1	1	21.3	100
Ségou	72.2	2.1	1	24.7	100
Mopti	75.4	2	0.5	22	100
Tombouctou	74	0.9	0.3	24.7	100
Gao	75.1	2.9	0.9	21.2	100
Kidal urbain	69.2	1.9	0.8	28.1	100
Bamako	63.3	2.6	1.6	32.5	100
Pays	72.5	2.4	1.0	24.1	100

Source : Nos calculs

Bien que Koulikoro soit la région la plus pauvre du Mali, elle n'a toutefois pas la plus grande proportion de dépense alimentaire, cette position revenant à la région de Kayes où les ménages consacrent plus des 4/5 de leurs avoirs à la nourriture. De même, les régions de Mopti, Gao et probablement Tombouctou consacrent plus à l'alimentation que les deux plus pauvres régions du Mali, Koulikoro et Sikasso. Cette constatation résulte du niveau plus élevé des prix des denrées alimentaires dans les régions du Sahel (Kayes) et du Sahara (Tombouctou, Gao et Kidal – ici le chiffre ne se réfère qu'à Kidal urbain sans donc prendre en compte le milieu rural).

Scindés selon le seuil de pauvreté monétaire, les ménages ont des structures de consommation alimentaires très peu hétérogènes, surtout si l'on reste dans le même milieu. Ainsi, le riz absorbe à peu près la même proportion de dépenses alimentaire que le ménage soit pauvre ou non. Au contraire, les ménages urbains pauvres semblent y consacrer proportionnellement plus de revenu que les ménages urbains non pauvres, tout à l'inverse du milieu rural où se sont les ménages non pauvres qui y consacrent plus. Il en est de même pour la consommation de viande. On observe une plus grande homogénéité dans la consommation de poisson qui reste un produit dont les types de conditionnement sont très variés. Le poulet semble être le produit qui distingue dans sa consommation les ménages non pauvres des pauvres, sans doute à cause de sa très faible variété de conditionnement au Mali. La vente de poulet non pas en entier mais par quartiers (les ailes, les pattes, les cuisses, l'intérieur, les abats,

etc.) serait un marché potentiellement porteur au Mali vu que sa consommation reste un signe de valorisation sociale (Annexe Tableau 2.1.1a-d).

Plus généralement, la question alimentaire au Mali fait ressortir une relative insécurité alimentaire (pour un seuil de pauvreté alimentaire de 99'038 fcfa par personne et par an), une insuffisance de la nourriture ainsi que la sévérité de cette insécurité surtout pour certaines couches de la population. Les données de l'EMEP (2001) permettent d'estimer à 47% la proportion de population sous la norme énergétique de 2'450 kcal et la profondeur de la pauvreté alimentaire à 17% (Tableau 2.1.2).

Tableau 2.1.2. Mesures de la pauvreté alimentaire

	P ₀	P ₁	P ₂
Niveau	47%	17%	8%
Ecart-type	2%	1%	0.5%

Source : Nos calculs

Pour éliminer une telle pauvreté alimentaire, il faut des ressources à hauteur de 169 milliards de francs cfa (35'370 fcfa par personne en situation de non autosuffisance alimentaire) dans l'hypothèse d'un ciblage parfait des ménages en situation d'insécurité alimentaire. En l'absence de ce ciblage, il faut 1'014 milliards de francs pour éliminer complètement une telle insécurité, obtenu en transférant à chaque malien un montant équivalent au seuil de pauvreté alimentaire. Ainsi, un mauvais ciblage de la pauvreté alimentaire peut conduire à d'énormes gaspillages de ressources par rapport à l'objectif visé.

2.2. La répartition spatiale de la question alimentaire

Le taux de pauvreté alimentaire varie de 8% à Bamako et Kidal urbain à 68% à Koulikoro. Entre ces deux extrêmes, l'ordre est invariant entre les régions quelle que soit la mesure de pauvreté alimentaire. La région de Koulikoro a la plus forte incidence de cette pauvreté alimentaire et en même temps la plus profonde et la plus sévère. (Tableau 2.2.1). L'insécurité alimentaire est la moins marquée à Bamako et dans les régions du Nord.

Tableau 2.2.1. Mesure de la pauvreté alimentaire par région

	P_0^*		P_1^*		P_2^*	
	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative
Kayes	34%	10%	12%	10%	6%	10%
Koulikoro	68%	24%	27%	26%	14%	29%
Sikasso	65%	26%	26%	28%	13%	29%
Ségou	41%	15%	12%	12%	5%	10%
Mopti	58%	18%	22%	19%	10%	19%
Tombouctou	27%	3%	6%	2%	3%	2%
Gao	28%	2%	8%	2%	3%	1%
Kidal urbain	8%	0%	4%	0%	2%	0%
Bamako	8%	2%	1%	1%	0%	0%
Pays	47%	100%	17%	100%	8%	100%

Source : Nos calculs

En intégrant la répartition de la population, Sikasso reste la région qui concentre le plus de pauvres alimentaires, suivie de Koulikoro, de Mopti et de Ségou. L'écart total de revenu suit le même ordre à savoir Sikasso (48 milliards), Koulikoro (45 milliards) et Mopti (32 milliards). Ces trois régions qui ressentent le plus l'insécurité alimentaire totalisent 125 des 169 milliards de ressources nécessaires à l'éradication de la "famine". Il suffirait d'un milliard pour son élimination dans le district de Bamako (Tableau 2.2.2). Les 3 régions du Nord n'absorbent que 3.7% de l'effort financier total, pour éradiquer l'insécurité alimentaire. Rapportés au nombre de pauvres, ces transferts de revenu sont de 9'723 fcfa à Bamako contre 39'594 à Koulikoro et 38'993 à Sikasso. Ces transferts correspondent à 23'579 fcfa par pauvre alimentaire de Tombouctou, 28'052 pour Gao et 43'637 pour Kidal ville.

Tableau 2.2.2. Structure régionale de la pauvreté alimentaire (mille personnes, milliards fcfa)

	Répartition population	P_0^*		P_1^*	
		Niveau	Nombre pauvres	Niveau	Ecart de revenu
Kayes	14%	34%	486	12%	17
Koulikoro	16%	68%	1 130	27%	45
Sikasso	18%	65%	1 234	26%	48
Ségou	17%	41%	713	12%	20
Mopti	15%	58%	884	22%	32
Tombouctou	5%	27%	130	6%	3
Gao	4%	28%	112	8%	3
Kidal urbain	...	8%	1	4%	...
Bamako	11%	8%	92	1%	1
Pays	10 235	47%	4 781	17%	169

Source : Nos calculs

Par milieu, l'insécurité alimentaire est plus prononcée à la campagne qu'en ville. L'incidence rurale est de 59% contre 11% en milieu urbain. La profondeur est de 22% en milieu rural contre 3% en milieu urbain et la sévérité est de 10% rurale contre 1% urbaine. Ce constat reste valable pour chacune des régions prises séparément (Tableau 2.2.3).

Tableau 2.2.3. Mesure de la pauvreté alimentaire par strate

		P_0^*		P_1^*		P_2^*	
		Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative
Kayes	Urbain	23%	1%	6%	1%	2%	1%
	Rural	36%	9%	13%	9%	6%	9%
Koulikoro	Urbain	23%	1%	8%	1%	4%	1%
	Rural	74%	23%	30%	26%	15%	28%
Sikasso	Urbain	17%	1%	5%	1%	2%	1%
	Rural	73%	25%	29%	28%	14%	29%
Ségou	Urbain	9%	1%	2%	0%	1%	0%
	Rural	47%	14%	14%	12%	5%	9%
Mopti	Urbain	7%	0%	2%	0%	1%	0%
	Rural	70%	18%	26%	19%	12%	18%
Tombouctou	Urbain	4%	0%	0%	0%	0%	0%
	Rural	31%	3%	7%	2%	3%	2%
Gao	Urbain	5%	0%	1%	0%	0%	0%
	Rural	48%	2%	14%	2%	5%	1%
Kidal		8%	0%	4%	0%	2%	0%
Bamako		8%	2%	1%	1%	0%	0%
Pays dont		47%	100%	17%	100%	8%	100%
	Urbain	11%	6%	3%	4%	1%	3%
	Rural	59%	94%	22%	96%	10%	97%

Source : Nos calculs

Analysée par strate, les localités rurales les plus touchées par l'insécurité alimentaire demeurent celles de Koulikoro, Sikasso, Mopti et Ségou. U lors de l'examen de la pauvreté monétaire (Tableau 1.2.3.1). En effet, l'incidence de la pauvreté monétaire était plus élevée à Koulikoro rural (84%), Sikasso rural et Mopti rural (83% chacun) que partout ailleurs, en particulier à Gao urbain (12%), Tombouctou urbain (14%), Kidal urbain (15%) et Bamako (16%). Quelle que soit la région considérée, la mesure de la pauvreté est plus grave en milieu rural qu'en milieu urbain.

La prise en compte de la dimension population donne les plus fortes concentrations de pauvres alimentaires à Sikasso, Koulikoro et Mopti (Tableau 2.2.4). Au regard du seul milieu urbain, Bamako a la plus forte concentration, suivi de Kayes et de Sikasso. Ce milieu totalise 303 des 4'781 mille pauvres alimentaires.

Tableau 2.2.4. Structure de la pauvreté alimentaire par strate (mille personnes, milliards fcfa)

	Répartition population	P_0^*		P_1^*	
		Niveau	Nombre pauvres	Niveau	Ecart de revenu
Kayes	Urbain	3%	23%	67	2
	Rural	11%	36%	419	15
Koulikoro	Urbain	2%	23%	40	1
	Rural	14%	74%	1 090	43
Sikasso	Urbain	3%	17%	44	1
	Rural	16%	73%	1 190	47
Ségou	Urbain	3%	9%	26	1
	Rural	14%	47%	686	20
Mopti	Urbain	12%	7%	19	1
	Rural	1%	70%	864	32
Tombouctou	Urbain	4%	4%	3	...
	Rural	2%	31%	128	3
Gao	Urbain	0%	5%	10	...
	Rural	11%	48%	101	3
Kidal	Urbain	3%	8%	1	...
Bamako	Urbain	11%	8%	92	1
Pays dont		10 235	47%	4 781	169
	Urbain		11%	303	7
	Rural		59%	4 478	162

Source : Nos calculs

Pour réduire la pauvreté alimentaire, les 169 milliards de francs cfa d'écart de revenu se répartissent à raison de 7 milliards pour le milieu urbain et 162 pour le milieu rural. L'écart rural est principalement creusé par les régions de Sikasso (47 milliards), Koulikoro (43 milliards), Mopti (32 milliards) et Ségou (20 milliards).

2.3. Démographie et question alimentaire

Au regard de certaines caractéristiques démographiques, la pauvreté alimentaire semble proportionnelle à la taille du ménage. Ainsi, l'incidence de la pauvreté alimentaire est de 26% pour les ménages de petite taille contre 60% les ménages de grande taille. La profondeur et la sévérité suivent la même tendance (Tableau 2.3.1).

Tableau 2.3.1. Répartition de la pauvreté alimentaire selon la taille du ménage

	P_0^*		P_1^*		P_2^*	
	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative
Petite taille (moins de 7 personnes)	26%	19%	7%	14%	3%	12%
Taille médiane (7 personnes)	31%	4%	9%	4%	4%	3%
Grande taille (plus de 7 personnes)	60%	77%	23%	82%	11%	85%
Pays	47%	100%	17%	100%	8%	100%

Source : Nos calculs

Du point de vue de la répartition des pauvres, les ménages de grande taille ont proportionnellement plus de pauvres comparativement à leur poids dans la population totale. A l'inverse les ménages de petite taille qui regroupent le tiers de la population ne concentrent que 19% de l'ensemble des pauvres alimentaires (Tableau 2.3.2). L'effort financier pour lutter contre l'insécurité alimentaire serait principalement absorbé par les ménages de grande taille (37'629 fcfa par individu contre 27'157 par individu des ménages de petite taille).

Tableau 2.3.2. Structure de la pauvreté alimentaire selon la taille du ménage (mille personnes, milliards fcfa)

	Répartition population	P_0^*		P_1^*	
		Niveau	Nombre pauvres	Niveau	Ecart de revenu
Petite taille	33%	26%	885	7%	24
Taille médiane	7%	31%	209	9%	6
Grande taille	60%	60%	3 686	23%	139
Pays	10 235	47%	4 781	17%	169

Source : Nos calculs

En introduisant la dimension genre dans l'analyse, il ressort que plus le ménage est à dominance féminine moins il y a d'insécurité alimentaire; Il en est de même pour la profondeur de cette insécurité même si cette profondeur est la moins prononcée dans le ménages à parité, tout comme la sévérité d'ailleurs (Tableau 2.3.3).

Tableau 2.3.3. Répartition de la pauvreté alimentaire selon la proportion de femmes dans le ménage

	P_0^*		P_1^*		P_2^*	
	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative
Moins de femmes	48%	48%	17%	49%	8%	49%
Egalité hommes-femmes	40%	12%	13%	10%	6%	10%
Plus de femmes	48%	40%	18%	41%	8%	41%
Pays	47%	100%	17%	100%	8%	100%

Source : Nos calculs

3. Niveaux et décomposition de l'inégalité

L'analyse de la pauvreté est généralement complétée par celle des inégalités consistant à repérer la proportion relative des pauvres et des non pauvres sur l'échelle des revenus et les configurations sociales qui s'y attachent. A la différence de la pauvreté, l'inégalité se définit non pas par rapport à la seule distribution tronquée des individus situés sous le seuil de pauvreté mais par rapport à l'ensemble de la distribution de la population entière.

A l'instar de la pauvreté, la mesure de l'inégalité s'opère à l'aide d'indicateurs dont la plupart ont été développés à partir de la courbe de Lorenz qui représente la répartition du revenu par classes de population. Chacun de ces indicateurs peut être ensuite décomposé en:

- ⌘ inégalité intergroupe
- ⌘ inégalité intragroupe.

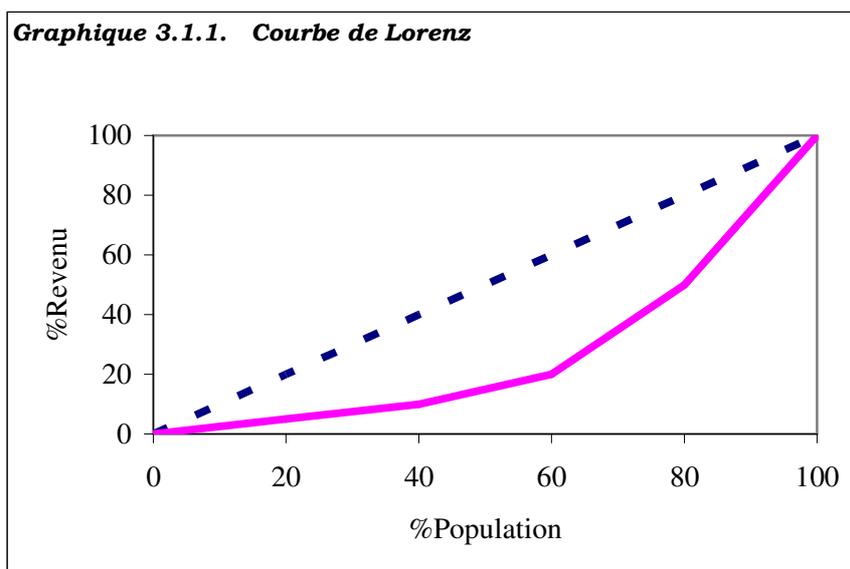
Les indicateurs de mesure de l'inégalité sont très nombreux allant des plus simples (voire des plus intuitifs) aux plus sophistiqués. On peut citer les indices de dispersion e.g. le coefficient de variation, les indices de Gini (simple ou élargi), de Theil ou d'Atkinson, le ratio de dispersion des déciles et la part du revenu d'une proportion quelconque des plus pauvres de la population, etc. Si ces deux derniers indicateurs sont faciles à interpréter, en exprimant le revenu des 10% les plus riches en tant que multiple du revenu des 10% les plus pauvres, ils ne tiennent toutefois pas compte des informations sur les revenus qui se situent au milieu de la distribution des revenus ni de celles concernant la distribution du revenu au sein de chacun des déciles (ou tout autre centile e.g. 5%) supérieurs et inférieurs.

Pour surmonter ces insuffisances, les mesures les plus couramment utilisées sont les indices de Gini et ceux de l'entropie.

3.1. Indices Gini de l'inégalité

La plupart des mesures de l'inégalité ont été développés à partir de la courbe de Lorenz qui représente la répartition du revenu par classes de population. Dans cette représentation, la répartition du revenu sera dite égalitaire si la même proportion de population bénéficie de la proportion équivalente de revenu e.g. 20% de la population se partagent 20% du revenu national. En d'autres termes,

tous les points du graphique se situent sur la bissectrice. Tout écart par rapport à cette égalité parfaite traduit un état d'inégalité dans la société et la courbe de Lorenz (Graphique 3.1.1) rend compte de cet état de fait.



La surface comprise entre la bissectrice (ou la ligne de distribution égalitaire ou uniforme) et la courbe de Lorenz est donnée par le coefficient d'inégalité de Gini dont la valeur est égale à deux fois cette surface.

Tout d'abord, les données de l'EMEP (2001) permettent de mesurer la relative inégalité de répartition du revenu entre régions et entre milieux. Ainsi, Bamako absorbe 22% du revenu pour une population qui représente 11% de la population totale. Plus généralement, les villes absorbent 45% du revenu alors qu'elles ne représentent que 26% de la population (Tableau 3.1.1). Les 61% de pauvres ont une dépense moitié moins importante (31%) tandis que les non pauvres consomment deux fois plus que leur proportion dans la population (69% du revenu pour 39% de la population).

Tableau 3.1.1. Répartition comparée des dépenses et de la population par strate

	Urbain			Rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Répartition des dépenses									
Kayes	1%	3%	4%	4%	6%	10%	5%	9%	14%
Koulikoro	0%	2%	2%	5%	4%	9%	6%	5%	11%
Sikasso	0%	3%	4%	6%	4%	10%	6%	7%	14%
Ségou	0%	4%	5%	5%	7%	13%	6%	12%	17%
Mopti	0%	3%	4%	5%	3%	8%	5%	6%	12%
Tombouctou	0%	1%	1%	1%	3%	5%	1%	4%	6%
Gao	0%	3%	3%	1%	1%	2%	1%	4%	5%
Kidal	0%	0%	0%				0%	0%	0%
Bamako	1%	21%	22%				1%	21%	22%
Pays	4%	41%	45%	27%	28%	55%	31%	69%	100%
Répartition de la population									
Kayes	1%	2%	3%	7%	4%	11%	8%	6%	14%
Koulikoro	1%	1%	2%	12%	2%	14%	13%	3%	16%
Sikasso	1%	2%	3%	13%	3%	16%	14%	4%	18%
Ségou	1%	2%	3%	9%	5%	14%	10%	7%	17%
Mopti	1%	2%	3%	10%	2%	12%	11%	4%	15%
Tombouctou	0%	1%	1%	2%	2%	4%	2%	3%	5%
Gao	0%	2%	2%	1%	1%	2%	2%	2%	4%
Kidal	0%	0%	0%				0%	0%	0%
Bamako	2%	9%	11%				2%	9%	11%
Pays	6%	20%	26%	55%	18%	74%	61%	39%	100%

Source : Nos calculs

Appliqué à ces données, le coefficient de Gini est de 42% avec un écart type de 0.9% pour finalement des valeurs comprises entre 40% et 44%. Analysé par milieu, ce coefficient est de 11% en milieu urbain et de 49% en milieu rural, soit un état de plus grande inégalité à la campagne qu'en ville. Ce constat est valable pour chacune des régions du pays (Tableau 3.1.2). Les écarts entre les deux milieux sont encore plus prononcés à Gao, Mopti, Tombouctou, Ségou et Sikasso.

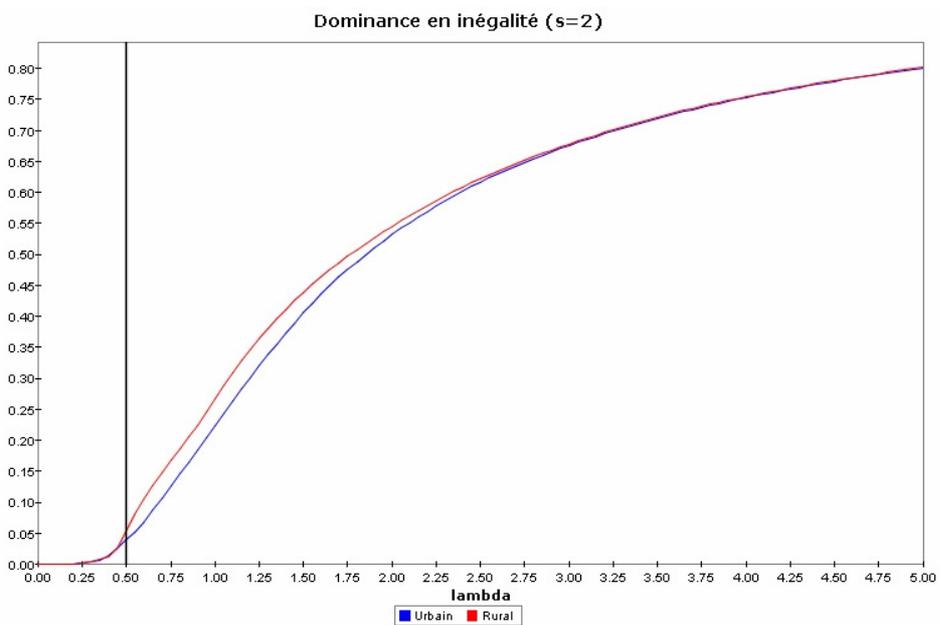
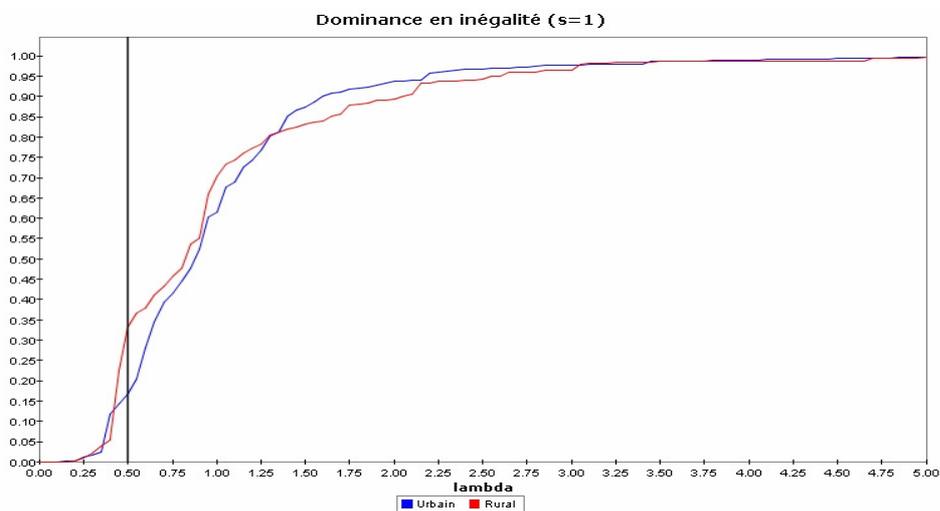
Tableau 3.1.2. Répartition de l'inégalité par strate

	Milieu urbain		Milieu rural	
	Niveau	Ecart type	Niveau	Ecart type
Kayes	22%	0.046	38%	0.055
Koulikoro	24%	0.052	58%	0.020
Sikasso	15%	0.058	55%	0.023
Ségou	10%	0.018	38%	0.032
Mopti	9%	0.017	53%	0.030
Tombouctou	5%	0.019	26%	0.056
Gao	5%	0.029	41%	0.068
Kidal	10%	0.049		
Bamako	7%	0.017		
Pays	11%	0.013	49%	0.015

Source : Nos calculs

La plus grande inégalité en milieu rural comparativement au milieu urbain s'observe aisément dans les courbes de dominance (Graphique 3.1.2). Elle reste vraie jusqu'à un seuil de pauvreté donné au-delà duquel l'inégalité devient plus forte en milieu urbain.

Graphique 3.1.2. Courbes de dominance en inégalité



L'indice de Gini est une mesure prisee de l'inégalité des revenus car il satisfait un certain nombre de propriétés désirables, entre autres:

- ⌘ l'indépendance par rapport au revenu moyen qui veut que si tous les revenus étaient doublés, la mesure de l'inégalité ne changerait pas
- ⌘ l'indépendance par rapport à la taille de la population selon laquelle si la population devait changer, la mesure d'inégalité ne changerait pas, ceteris paribus
- ⌘ la symétrie qui veut que la permutation de revenus entre individus n'entraîne aucun changement dans la mesure d'inégalité
- ⌘ la sensibilité de transfert Pigou-Dalton selon laquelle, le transfert de revenus des riches aux pauvres réduit la mesure d'inégalité.

Malgré toutes ces propriétés, la mesure de Gini ne satisfait pas la décomposabilité additive d'un indicateur d'inégalité. En d'autres termes, l'indice Gini d'un groupe quelconque n'est pas la somme des indices Gini de ses différents sous-groupes i.e. l'inégalité ne peut pas être décomposée selon les différents groupes de population ou par sources de revenus. Pour remédier à cette lacune, il est proposé un indice de Gini élargi, prenant en compte des différences notables entre certaines parties de la distribution de revenu. Cet indice est calculé sous forme de coefficient d'élasticité des mesures de la pauvreté par rapport au revenu (Tableau 3.1.3). Ainsi, à une variation unitaire du revenu (1%) sera associée une variation de la mesure de la pauvreté de 0.54% pour l'incidence, 1.31% pour la profondeur et 2.49% pour la sévérité.

Tableau 3.1.3. Indices Gini élargis

	P ₀	P ₁	P ₂
Elasticité Gini	0.54	1.31	2.49
Ecart type	0.176	0.073	0.114

Source : Nos calculs

En terme de bien-être, l'indice de Gini s'établit à 101'554 fcfa, niveau au-dessous duquel l'individu est en situation d'extrême pauvreté. Par milieu, ce niveau de bien-être serait de 269'930 fcfa pour le milieu urbain et de 115'886 fcfa pour le milieu rural avec des revenus moyens respectifs de 300'011 et 130'476 fcfa.

3.2. Indicateurs d'entropie

En dehors du Gini élargi, beaucoup d'autres indicateurs d'inégalité possèdent cette propriété d'additivité tels que tous les indicateurs de la classe d'entropie générale (GE – General entropy):

$$GE(\alpha) = \frac{1}{\alpha^2 - \alpha} \left[\frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \left(\frac{Y_i}{\bar{Y}} \right)^\alpha - 1 \right] \text{ avec } \alpha = 0, 1, 2$$

où

N	la population
Y_i	dépense de consommation du ménage i
\bar{Y}	La dépense moyenne
α	paramètre d'aversion pour la pauvreté fixé en fonction du poids associé aux plus pauvres ou aux plus riches dans la mesure de l'inégalité

Pour différentes valeurs de α , on obtient les expressions:

$$\alpha = 0 \quad GE(0) = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \log \frac{\bar{Y}}{Y_i}$$

$$\alpha = 1 \quad GE(1) = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \frac{Y_i}{\bar{Y}} \log \frac{Y_i}{\bar{Y}} = GE$$

$$\alpha = 2 \quad GE(2) = \frac{1}{2N\bar{Y}^2} \sum_{i=1}^N (Y_i - \bar{Y})^2$$

En particulier, pour $\alpha = 1$, l'entropie obtenue est appelée indice d'inégalité de Theil, indice additif pour divers sous-groupes ou diverses régions d'un pays.

En remplaçant le paramètre d'aversion à la pauvreté par une aversion à l'inégalité, on obtient l'indice d'Atkinson, donné par:

$$A_\varepsilon = 1 - \left[\frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \left(\frac{Y_i}{\bar{Y}} \right)^{1-\varepsilon} \right]^{\frac{1}{1-\varepsilon}} \quad \text{où } \varepsilon \text{ est le paramètre d'aversion à l'inégalité}$$

Les valeurs des mesures de GE (General Entropy) varient entre 0 et ∞ , sachant que zéro représente une distribution égale et les valeurs plus élevées représentent un degré plus élevé d'inégalité. Dans le cas du Mali, l'entropie est de 32% avec un écart type de 0.015, niveau traduisant une plus grande sensibilité à la distribution de revenu parmi les pauvres comparativement à cette même distribution parmi les riches. L'indice d'Atkinson est de 14% avec un niveau de bien-être estimé à 150'075 fcfa inférieur au revenu national moyen de 174'936 fcfa.

3.3. Décomposition de l'entropie

La décomposition des mesures d'inégalité permet d'évaluer la contribution au résultat général de l'inégalité constatée entre plusieurs groupes ou au sein des groupes ainsi qu'un meilleur ciblage des groupes de population les plus vulnérables. Si par exemple, l'inégalité est due à des disparités entre régions, alors l'action publique doit cibler le développement économique régional, en apportant une aide particulière aux zones les plus défavorisées. La mesure d'inégalité se décompose ainsi:

$$I = I_w + I_b = \sum_{j=1}^k v_j^\alpha f_j^{1-\alpha} GE(\alpha)_j + \frac{1}{\alpha^2 - \alpha} \left[\sum_{j=1}^k f_j \left(\frac{\bar{Y}_j}{\bar{Y}} \right)^\alpha - 1 \right]$$

où

- I_w la composante d'inégalité interne aux groupes
- I_b la composante d'inégalité intergroupe
- f_j la part de la population correspondant au groupe j , $j = \overline{1, k}$
- v_j la part des revenus du groupe j
- α le paramètre d'aversion à l'inégalité

Appliquée aux données d'enquêtes EMEP (2001), la mesure globale de l'inégalité se décompose (Tableau 3.3.1) selon la région à raison de 79% à l'intérieur des régions et de 21% entre régions, puis selon le milieu à raison de 74% à l'intérieur du milieu et de 26% entre milieux. En termes absolus, ces contributions relatives décomposent les 32% d'inégalité en :

⌘ 7% d'inégalité entre régions

- ≡ 25% d'inégalité à l'intérieur de régions
- ≡ 8% d'inégalité entre milieux
- ≡ 24% d'inégalité à l'intérieur des milieux.

Tableau 3.3.1. Décomposition de l'entropie GE par région, par milieu et par strate

	Milieu urbain		Milieu rural		Total	
	GE	Contribution relative	GE	Contribution relative	GE	Contribution relative
Kayes	20%	2%	23%	7%	24%	11%
Koulikoro	24%	2%	29%	8%	32%	11%
Sikasso	23%	3%	20%	6%	29%	12%
Ségou	15%	2%	21%	8%	22%	12%
Mopti	14%	2%	24%	6%	27%	10%
Tombouctou	12%	...	23%	...	22%	4%
Gao	15%	1%	15%	1%	22%	3%
Kidal urbain	25%	...			25%	...
Bamako	23%	2%			24%	16%
Pays	22%	31%	25%	43%	32%	74% \ 79%

Source : Nos calculs

L'inégalité entre milieux est légèrement supérieure à l'inégalité entre régions et du coup l'inégalité à l'intérieur des régions est plus grande que celle à l'intérieur des milieux. On peut dire qu'il y a au Mali relativement plus d'homogénéité milieu que d'homogénéité régionale. La combinaison de la région et du milieu permet de décomposer l'entropie par strate dont l'indice d'inégalité entre strate est de 10% et celui à l'intérieur des strates de 22%, ce qui en rajoute à la désagrégation de l'inégalité.

Les régions à l'intérieur desquelles il y a le plus d'inégalité sont Koulikoro (32%), Sikasso (29%), Mopti (27%) et Kayes (24%) qui sont malheureusement aussi les régions les plus pauvres, ce qui peut faire de la lutte contre la pauvreté une lutte contre l'inégalité. Les régions les moins inégalitaires restent Gao, Tombouctou et Ségou (22% d'indice chacune). Par milieu, les campagnes de Koulikoro, Mopti et Kayes sont les plus inégalitaires et les villes de Kidal et de Koulikoro les plus inégalitaires du milieu urbain.

4. Pauvreté et inégalité sociales

En dehors de l'établissement des niveaux et structures des mesures de pauvreté et d'inégalité, le profil de la pauvreté comme celui de l'inégalité intègre des indicateurs relatifs aux conditions de vie des ménages. Ce sont, entre autres, la possession de certains actifs, l'accès à l'éducation ou à la santé et à bien d'autres services sociaux de base ainsi que la composition de la consommation du ménage. Tous ces éléments doivent être pris en compte pour une meilleure compréhension et une meilleure analyse de la pauvreté ou de l'inégalité et constituent de précieux outils d'aide au ciblage des pauvres.

4.1. Possession de certains actifs

La possession ou non de certains actifs physiques peut caractériser les ménages pauvres. Ainsi, il apparaît que la possession du vélo est une caractéristique des ménages pauvres (Tableau 4.1.1) où le taux de pauvreté est plus élevé que le niveau national (69% contre 61% de taux national) et encore plus que chez ceux qui ne possèdent pas de vélo (52% de taux des non possesseurs). Ce qui reste vrai pour la profondeur et la sévérité de la pauvreté. A l'opposé, la possession d'autres actifs comme le véhicule motorisé, le tracteur ou le téléphone est un signe de non pauvreté avec des niveaux encore plus faibles de contribution relative pour toute mesure de pauvreté.

Tableau 4.1.1. Répartition de la pauvreté selon la possession de certains actifs

	P_0		P_1		P_2	
	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative	Niveau	Contribution relative
Vélo	69%	61%	32%	65%	18%	67%
Véhicule motorisé	46%	18%	19%	18%	10%	18%
Tracteur	40%	...	19%	...	10%	...
Téléphone	6%	...	1%
Pays	61%	100%	26%	100%	14%	100%

Source : Nos calculs

En considérant la population des pauvres (Tableau 4.1.2), plus de la moitié d'entre eux possède un vélo (3.8 millions sur les 6.3 millions de pauvres),

lesquels possesseurs de vélo absorberaient également plus de la moitié du budget d'éradication de la pauvreté (268 milliards sur 415). De même, en 2001 encore, la possession du téléphone reflétait une certaine sortie de la pauvreté, ce qui peut ne plus être vrai de nos jours tellement cet actif s'est popularisé ces dernières années.

Tableau 4.1.2 Contribution de certains actifs à la répartition de la pauvreté (mille personnes, milliards fcfa)

	Répartition population	P_0		P_1	
		Niveau	Nombre pauvres	Niveau	Ecart de revenu
Vélo	54%	69%	3 804	32%	268
Véhicule motorisé	24%	46%	1 130	19%	73
Tracteur	0.2%	40%	7	19%	1
Téléphone	2%	6%	15	1%	0.3
Pays	10 235	61%	6 271	26%	415

Source : Nos calculs

4.2. Accès à l'éducation

L'accès différencié des ménages à l'éducation peut s'apprécier à l'aide de la part des dépenses d'éducation dans le budget de consommation ou dans la différence des taux de scolarisation des enfants. Il n'existe pas de différence significative entre ménages (pauvres et non pauvres) en matière de dépenses d'éducation si ce n'est dans le milieu urbain et principalement à Bamako. Les différences se situeraient plutôt au niveau des taux nets de scolarisation. Ainsi, pour un taux net de scolarisation primaire de 36% au total, celui des non pauvres est de 50% contre seulement 29% pour les pauvres (Annexe Tableau 4.1.1a-c). Les pauvres enregistrent les plus faibles taux de scolarisation dans les régions de Mopti (17%) et de Ségou (19%) et cela quel que soit le milieu sauf à Kidal urbain où le taux n'est que de 8%.

L'accès à l'enseignement secondaire est relativement plus discriminant pour les pauvres dont le taux net de scolarisation des enfants est de 25% contre 43% pour les non pauvres (Annexe Tableau 4.1.2s-c). Ce taux de 25% pour les pauvres est en réalité de 27% pour les garçons et de 16% pour les filles. La discrimination pauvre – non pauvre est encore plus prononcée pour ce qui est de l'accès à l'enseignement supérieur. Le taux net pour les enfants de pauvres est de 5%

contre 20% pour les enfants de non pauvres, il est de 1% pour les filles de pauvres contre 13% pour les filles de non pauvres (Annexe Tableau 4.1.3a-c)

4.3. Le travail des enfants

Les données d'enquêtes EMEP (2001) permettent d'estimer (Tableau 4.3.1) à 21% le taux de travail des enfants au Mali, plus prononcé à Sikasso (30%), Mopti (26%) et Ségou (25%). Ce taux national est de 14% dans les ménages non pauvres contre 25% dans les ménages pauvres notamment dans les localités de Sikasso (34%), Ségou (31%) et Mopti (29%). Dans ces trois régions, le travail des enfants du milieu rural reste des plus élevés (35%, 32% et 31%). En milieu urbain, ce sont principalement les enfants de pauvres de Tombouctou (28%) et de Ségou (12%).

Tableau 4.3.1. Taux de travail des enfants

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	2%	3%	3%	23%	16%	21%	20%	12%	17%
Koulikoro	7%	3%	5%	19%	15%	18%	18%	11%	17%
Sikasso	7%	5%	6%	35%	26%	34%	34%	18%	30%
Ségou	12%	7%	8%	32%	22%	29%	31%	17%	25%
Mopti	6%	10%	9%	31%	28%	31%	29%	19%	26%
Tombouctou	28%	8%	11%	19%	22%	20%	19%	19%	19%
Gao	1%	5%	4%	9%	19%	11%	8%	8%	8%
Kidal	0%	4%	3%				0%	4%	
Bamako	4%	7%	6%				4%	7%	
Pays	5%	6%	6%	27%	21%	26%	25%	14%	21%

Source : Nos calculs

Une des causes du travail des enfants reste donc la pauvreté, surtout en milieu rural. La lutte contre la pauvreté est donc la voie indiquée pour lutter contre le travail des enfants en même temps qu'elle favoriserait la scolarisation des enfants.

4.4. Accès aux services de santé

A l'instar de l'éducation, l'accès différencié des ménages aux services de santé peut s'apprécier à travers la part des dépenses de santé dans le budget consommation ou dans la différence des taux de maladie. L'essentiel des dépenses de santé est le fait des non pauvres qui y consacrent 2% de leur revenu contre 1% pour les non pauvres (Tableau 4.4.1).

Tableau 4.4.1. Part des dépenses de santé

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	1%	2%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%
Koulikoro	2%	2%	2%	1%	2%	2%	1%	2%	2%
Sikasso	1%	3%	2%	2%	5%	3%	2%	4%	3%
Ségou	2%	1%	1%	2%	2%	2%	2%	2%	2%
Mopti	2%	1%	1%	1%	2%	1%	1%	2%	1%
Tombouctou	1%	1%	1%	0%	1%	1%	0%	1%	1%
Gao	2%	3%	3%	1%	3%	2%	1%	3%	3%
Kidal	1%	1%	1%				1%	1%	
Bamako	1%	1%	1%				1%	1%	
Pays	1%	2%	2%	1%	2%	2%	1%	2%	2%

Source : Nos calculs

Une des caractéristiques de la santé au Mali et que l'essentiel des dépenses de santé va à l'achat des médicaments (79%) et cela que le ménage soit pauvre ou non pauvre, voire indépendamment du milieu. Aussi, la structure est-elle la même pour les services médicaux (Tableau 4.4.2).

Tableau 4.4.2. Structure des dépenses de santé

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Part des dépenses de médicaments									
Kayes	90%	73%	75%	79%	79%	79%	81%	76%	78%
Koulikoro	83%	69%	71%	76%	82%	79%	77%	77%	77%
Sikasso	87%	83%	84%	88%	65%	75%	88%	71%	77%
Ségou	90%	80%	81%	66%	84%	78%	68%	83%	78%
Mopti	73%	81%	80%	67%	89%	83%	69%	86%	82%
Tombouctou	71%	75%	75%	88%	79%	80%	87%	78%	79%
Gao	100%	78%	78%	88%	53%	63%	90%	72%	74%
Kidal urbain	99%	92%	93%				99%	92%	
Bamako	86%	83%	83%				86%	83%	
Pays	85%	80%	81%	78%	76%	77%	79%	79%	79%
Part des dépenses de services médicaux									
Kayes	10%	27%	25%	21%	21%	21%	19%	24%	22%
Koulikoro	17%	31%	29%	24%	18%	21%	23%	23%	23%
Sikasso	13%	17%	16%	12%	35%	25%	12%	29%	23%
Ségou	10%	20%	19%	34%	16%	22%	32%	17%	22%
Mopti	27%	19%	20%	33%	11%	17%	31%	14%	18%
Tombouctou	29%	25%	25%	12%	21%	20%	13%	22%	21%
Gao	0%	22%	22%	12%	47%	37%	10%	28%	26%
Kidal urbain	1%	8%	7%				1%	8%	
Bamako	14%	17%	17%				14%	17%	
Pays	15%	20%	19%	22%	24%	23%	21%	21%	21%

Source : Nos calculs

Au-delà de la faiblesse de leurs dépenses de santé, un des traits distinctifs des ménages pauvres est leur faible taux de morbidité en tout cas tel que déclarés par eux étant donné que beaucoup de maladies survenues au cours de l'année peuvent ne pas retenir leur attention d'autant plus qu'ils n'auront dépensé pour se soigner. Les régions le plus affectées seraient Gao (24%), Ségou (18%) et Sikasso et Mopti (17% chacune). Dans la plus pauvre région de Koulikoro, les

pauvres déclareraient encore moins leurs maladies ou se seraient encore moins soignés (Tableau 4.4.3).

Tableau 4.4.3. Taux de maladie

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	6%	10%	9%	11%	13%	12%	10%	12%	11%
Koulikoro	8%	14%	13%	8%	16%	10%	8%	16%	10%
Sikasso	12%	24%	22%	14%	21%	16%	14%	22%	17%
Ségou	11%	17%	16%	14%	22%	18%	14%	20%	18%
Mopti	17%	28%	25%	11%	25%	15%	11%	26%	17%
Tombouctou	20%	30%	29%	12%	7%	9%	13%	12%	12%
Gao	17%	33%	32%	18%	18%	18%	18%	29%	24%
Kidal	27%	12%	15%				27%	12%	15%
Bamako	13%	11%	11%				13%	11%	11%
Pays	12%	18%	17%	12%	18%	14%	12%	18%	15%

Source : Nos calculs

4.5. Autres services spécifiques

L'accès à d'autres services sociaux de base peut distinguer le bien-être des pauvres de celui des non pauvres, qu'il s'agisse par exemple de l'accès à l'eau potable, à l'électricité, à l'assainissement domestique ou au transport. Cet accès peut être mesuré par la disponibilité physique du service en question ou par la part de dépenses du ménage y consacré. Ainsi, les dépenses d'eau et d'électricité absorbent 6% du budget des non pauvres contre 3% pour les pauvres (Tableau 4.5.1). Ce rapport du simple au double est le même entre les pauvres urbains et ruraux (6% contre 3%) et entre les non pauvres urbains et ruraux (8% contre 4%). L'accès à ce service est un critère distinctif des pauvres des non pauvres en milieu urbain en même qu'il distingue la campagne de la ville. La promotion d'un tel service est un moyen de lutte contre la pauvreté en même temps qu'elle participe de la réduction du fossé entre milieux urbain et rural.

Tableau 4.5.1. Part des dépenses d'eau et d'électricité

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	4%	6%	5%	3%	4%	3%	3%	4%	4%
Koulikoro	5%	6%	6%	3%	4%	3%	3%	5%	4%
Sikasso	6%	7%	7%	4%	4%	4%	4%	6%	5%
Ségou	6%	8%	8%	3%	5%	4%	3%	6%	5%
Mopti	7%	7%	7%	3%	3%	3%	3%	5%	4%
Tombouctou	8%	8%	8%	5%	4%	4%	5%	5%	5%
Gao	6%	6%	6%	2%	2%	2%	3%	5%	5%
Kidal	8%	8%	8%				8%	8%	
Bamako	8%	9%	9%				8%	9%	
Pays	6%	8%	8%	3%	4%	4%	3%	6%	5%

Source : Nos calculs

L'effort du ménage pour l'assainissement domestique (dépenses dans les biens de nettoyage, dans les soins corporels, le ramassage d'ordures, etc.) ne fait pas apparaître de différentiel notable entre pauvres et non pauvres (en moyenne 2% du budget consommation du ménage), sauf accessoirement en milieu urbain (2% pour les pauvres contre 3% pour les non pauvres). Le différentiel est toutefois significatif dans le milieu urbain de Tombouctou et de Gao, et dans une moindre mesure dans les villes de Kayes et de Sikasso (Tableau 4.5.2).

Tableau 4.5.2. Part des dépenses d'assainissement domestique

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	2%	3%	3%	2%	2%	2%	2%	2%	2%
Koulikoro	2%	2%	2%	2%	1%	1%	2%	2%	2%
Sikasso	2%	3%	2%	1%	2%	1%	1%	2%	2%
Ségou	3%	2%	2%	2%	3%	2%	2%	3%	2%
Mopti	3%	3%	3%	2%	3%	2%	2%	3%	2%
Tombouctou	1%	2%	2%	1%	2%	2%	1%	2%	2%
Gao	0%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%
Kidal	2%	2%	2%				2%	2%	
Bamako	3%	3%	3%				3%	3%	
Pays	2%	3%	3%	2%	2%	2%	2%	2%	2%

Source : Nos calculs

Au regard de sa part dans les dépenses du ménage, l'accès au transport distingue nettement les pauvres des non pauvres. Sa part est du simple au triple (1% contre 3%) au plan national et dans le milieu urbain, et du simple au double (2% contre 4%) en milieu rural. Il apparaît ainsi une plus faible mobilité des pauvres comparativement aux non pauvres. Cette difficulté de mobilité des pauvres se pose avec acuité dans la région de Koulikoro (aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural) et dans le milieu rural des régions de Ségou et de Mopti (Tableau 4.5.3).

Tableau 4.5.3. Part des dépenses de transport

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	0%	1%	1%	0%	1%	1%	0%	1%	1%
Koulikoro	0%	3%	2%	2%	10%	5%	2%	7%	5%
Sikasso	0%	2%	2%	2%	4%	3%	2%	3%	3%
Ségou	1%	3%	3%	2%	5%	4%	2%	4%	3%
Mopti	1%	3%	2%	1%	3%	2%	1%	3%	2%
Tombouctou	0%	1%	1%	0%	2%	1%	0%	2%	1%
Gao	0%	2%	2%	0%	0%	0%	0%	1%	1%
Kidal	0%	1%	1%				0%	1%	
Bamako	2%	3%	3%				2%	3%	
Pays	1%	3%	3%	2%	4%	3%	1%	3%	3%

Source : Nos calculs

En plus du transport, les conditions de logement peuvent aussi distinguer les ménages pauvres des non pauvres. Ainsi, les dépenses afférentes à ce service sont quasi nulles pour les pauvres alors qu'elle représentent 2% des dépenses des non pauvres avec en milieu urbain un rapport de 1% pour les pauvres à 3% pour les non pauvres. Dans le district de Bamako ce rapport est de 1% à 4% traduisant un grand écart de standing entre ces deux types de logements (Tableau 4.5.4). Les conditions de logement des pauvres dans les villes de Kayes, Mopti et Kidal doivent être des plus précaires vu leur part insignifiante dans le budget consommation des ménages.

Tableau 4.5.4. Part des dépenses de logement

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	0%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%
Koulikoro	1%	3%	2%	0%	1%	1%	0%	1%	1%
Sikasso	2%	3%	3%	0%	1%	1%	0%	2%	1%
Ségou	1%	2%	2%	0%	1%	1%	0%	2%	1%
Mopti	0%	1%	1%	0%	2%	1%	0%	1%	1%
Tombouctou	1%	1%	1%	1%	6%	4%	1%	5%	4%
Gao	2%	2%	2%	0%	0%	0%	0%	1%	1%
Kidal	0%	4%	4%				0%	4%	
Bamako	1%	4%	4%				1%	4%	
Pays	1%	3%	3%	0%	2%	1%	0%	2%	2%

Source : Nos calculs

La part uniforme de 4% du budget consacrée à l'achat d'habillement et de chaussure cache la différence de qualité entre les paniers du pauvre et du non pauvre. Ces différences seront encore plus prononcées à Kayes, Bamako et Gao. Les ménages consacrent une part moindre de leur revenu à l'habillement dans le district de Bamako que dans toutes les autres régions (Tableau 4.5.5).

Tableau 4.5.5. Part des dépenses d'habillement et de chaussure

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	4%	4%	4%	3%	4%	4%	3%	4%	4%
Koulikoro	4%	5%	5%	4%	4%	4%	4%	4%	4%
Sikasso	5%	5%	5%	4%	3%	4%	4%	4%	4%
Ségou	3%	4%	4%	4%	5%	4%	4%	4%	4%
Mopti	2%	4%	4%	5%	5%	5%	5%	4%	5%
Tombouctou	3%	4%	4%	5%	5%	5%	5%	5%	5%
Gao	1%	5%	5%	4%	4%	4%	4%	5%	5%
Kidal	6%	4%	4%				6%	4%	
Bamako	2%	3%	3%				2%	3%	
Pays	3%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	4%

Source : Nos calculs

Conclusions

Évaluée grâce aux données d'enquêtes EMEP (2001), la pauvreté demeure préoccupante au Mali. Elle touche plus de 6 personnes sur 10 et principalement dans les régions de Koulikoro, Sikasso et Mopti. Quelle que soit la région considérée, la mesure de la pauvreté est plus grave en milieu rural qu'en milieu urbain. Aussi Sikasso rural concentre-t-il le plus de pauvres, suivi de Koulikoro rural, de Mopti rural et de Ségou rural. Plus de 7 pauvres sur 10 vivent dans les campagnes de ces 4 régions du Mali. Pour le seul milieu urbain, Bamako concentre le plus grand nombre de pauvres, près du tiers des citoyens pauvres. Rapportés à la population pauvre, les écarts de revenu par rapport au seuil de pauvreté restent plus importants dans le milieu rural des régions de Koulikoro et de Sikasso que dans le milieu urbain, surtout du district de Bamako et de la région de Mopti.

Dans l'hypothèse d'une parfaite identification des pauvres, il faudrait des ressources à hauteur de 415 milliards de francs cfa pour réduire la pauvreté. Sinon, le coût d'élimination de la pauvreté atteindrait les 1'582 milliards en considérant qu'il sera transféré à chaque individu un montant équivalent au seuil de pauvreté en l'absence de ciblage parfait des pauvres.

La pauvreté apparaît positivement corrélée à la taille du ménage en ce sens que plus grande est la taille du ménage, plus grande sera la pauvreté (incidence ou profondeur ou sévérité). Aussi, les ménages dirigés par des femmes sont moins pauvres que ceux dirigés par des hommes. Mieux, les pauvres des ménages dirigés par les femmes sont moins éloignés du seuil de pauvreté.

Analysée par catégorie socioprofessionnelle, la pauvreté frapperait plus les agriculteurs et plus particulièrement les cotonculteurs que toutes les autres catégories considérées. Cette pauvreté des agriculteurs explique la plus grande pauvreté des régions cotonnières et plus largement des régions à faible taux d'urbanisation comme Sikasso ou Koulikoro. Si la pauvreté est relativement plus grande chez les cotonculteurs, cependant, les pauvres se recrutent majoritairement dans le groupe des autres agriculteurs.

La pauvreté au Mali est doublée de l'insécurité alimentaire qui demeure la préoccupation majeure des populations. Aussi, la part des dépenses alimentaires dans le revenu du ménage varie-t-il de 63% à Bamako à 82% à Kayes. Pour éliminer la pauvreté alimentaire, il faudrait également plus de ressources en

l'absence d'un ciblage parfait des pauvres en situation d'insécurité alimentaire. Ainsi, un mauvais ciblage de la pauvreté alimentaire peut conduire à d'énormes gaspillages de ressources par rapport à l'objectif visé.

La disparité spatiale observée au niveau de la pauvreté transparaît également au regard de l'inégalité. Ainsi, Bamako absorbe 22% du revenu pour une population qui représente 11% de la population totale. De même, le milieu urbain absorbe 45% du revenu alors qu'il ne représente que 26% de la population. Plus généralement, les 61% de pauvres ont une dépense moitié moins importante tandis que les non pauvres consomment deux fois plus que leur proportion dans la population. L'inégalité entre milieux est légèrement supérieure à l'inégalité entre régions et du coup l'inégalité à l'intérieur des régions est plus grande que celle à l'intérieur des milieux. On peut dire qu'il y a au Mali relativement plus d'homogénéité milieu que d'homogénéité régionale.

En intégrant dans l'analyse les indicateurs relatifs aux conditions de vie des ménages, la pauvreté apparaît sous un certain nombre de signes distinctifs tels que la possession du vélo ou la faible mobilité, le travail des enfants ou leur faible scolarisation, le faible accès à l'eau potable ou à l'électricité, la précarité des conditions de vie.

Annexe

Tableau 2.1.1a. Part des dépenses riz dans l'alimentation

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	11%	12%	12%	10%	11%	11%	10%	11%	11%
Koulikoro	14%	13%	13%	5%	8%	7%	6%	10%	8%
Sikasso	12%	11%	11%	5%	6%	5%	5%	8%	7%
Ségou	16%	10%	10%	9%	10%	9%	9%	10%	10%
Mopti	18%	10%	11%	9%	18%	12%	10%	14%	12%
Tombouctou	16%	13%	13%	21%	17%	18%	20%	16%	17%
Gao	15%	11%	11%	26%	23%	24%	24%	14%	16%
Kidal	16%	11%	11%				16%	11%	
Bamako	16%	10%	10%				16%	10%	
Pays	14%	10%	11%	9%	12%	10%	9%	11%	10%

Tableau 2.1.1b. Part de la viande

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	9%	8%	8%	10%	12%	11%	10%	10%	10%
Koulikoro	8%	8%	8%	4%	7%	5%	5%	7%	6%
Sikasso	8%	7%	7%	2%	5%	3%	2%	6%	4%
Ségou	6%	7%	6%	3%	4%	4%	3%	5%	5%
Mopti	5%	8%	7%	3%	4%	3%	3%	6%	4%
Tombouctou	9%	9%	9%	4%	4%	4%	4%	5%	5%
Gao	14%	10%	10%	2%	6%	4%	4%	9%	8%
Kidal	10%	11%	11%				10%	11%	
Bamako	8%	6%	6%				8%	6%	
Pays	8%	7%	7%	4%	7%	5%	5%	7%	6%

Tableau 2.1.1c. Part du poulet

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Koulikoro	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Sikasso	0%	1%	1%	0%	1%	1%	0%	1%	1%
Ségou	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Mopti	1%	2%	2%	0%	0%	0%	0%	1%	1%
Tombouctou	0%	0%	0%	0%	1%	1%	0%	0%	0%
Gao	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Kidal	0%	0%	0%				0%	0%	
Bamako	0%	0%	0%				0%	0%	
Pays	0%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Tableau 2.1.1d. Part du poisson

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	6%	6%	6%	2%	4%	3%	3%	4%	4%
Koulikoro	6%	5%	5%	5%	4%	5%	5%	5%	5%
Sikasso	4%	6%	6%	4%	4%	4%	4%	5%	5%
Ségou	8%	7%	8%	7%	5%	6%	7%	6%	6%
Mopti	8%	8%	8%	5%	7%	6%	5%	8%	6%
Tombouctou	10%	8%	9%	6%	7%	7%	6%	7%	7%
Gao	4%	5%	5%	13%	11%	12%	12%	7%	8%
Kidal	0%	0%	0%				0%	0%	
Bamako	6%	7%	7%				6%	7%	
Pays	6%	7%	7%	5%	5%	5%	5%	6%	6%

Tableau 4.1.1a. Taux net de scolarisation primaire

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	41%	52%	48%	29%	31%	30%	31%	38%	33%
Koulikoro	65%	75%	71%	33%	41%	34%	35%	51%	38%
Sikasso	64%	68%	66%	29%	51%	33%	31%	56%	36%
Ségou	46%	65%	61%	17%	39%	24%	19%	47%	30%
Mopti	47%	47%	47%	15%	11%	14%	17%	29%	20%
Tombouctou	38%	68%	63%	28%	43%	35%	29%	50%	40%
Gao	73%	61%	63%	30%	7%	25%	36%	50%	43%
Kidal	8%	37%	32%				8%	37%	32%
Bamako	68%	69%	69%				68%	69%	69%
Pays	57%	64%	62%	26%	36%	28%	29%	50%	36%

Tableau 4.1.1b. Taux net de scolarisation primaire garçons

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	61%	57%	59%	35%	36%	35%	38%	43%	39%
Koulikoro	67%	75%	71%	40%	46%	41%	42%	54%	44%
Sikasso	71%	73%	72%	34%	52%	37%	36%	59%	41%
Ségou	43%	60%	57%	21%	42%	27%	22%	48%	32%
Mopti	29%	39%	36%	17%	10%	16%	18%	24%	19%
Tombouctou	53%	74%	70%	33%	50%	40%	34%	57%	45%
Gao	100%	71%	74%	39%	15%	35%	45%	61%	53%
Kidal	13%	50%	42%				13%	50%	
Bamako	69%	72%	71%				69%	72%	
Pays	61%	66%	65%	31%	40%	33%	33%	53%	40%

Tableau 4.1.1c. Taux net de scolarisation primaire filles

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	20%	48%	38%	20%	27%	23%	20%	34%	27%
Koulikoro	63%	75%	70%	26%	35%	27%	28%	47%	32%
Sikasso	54%	62%	59%	23%	50%	28%	25%	54%	31%
Ségou	48%	69%	65%	11%	36%	20%	13%	47%	28%
Mopti	65%	54%	57%	13%	12%	13%	16%	33%	21%
Tombouctou	19%	63%	57%	22%	38%	30%	22%	45%	35%
Gao	54%	47%	48%	14%	0%	10%	22%	36%	30%
Kidal	0%	26%	23%				0%	26%	
Bamako	68%	65%	66%				68%	65%	
Pays	53%	62%	59%	19%	33%	23%	23%	47%	32%

Tableau 4.1.2a. Taux net de scolarisation secondaire

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	57%	54%	55%	20%	13%	18%	26%	26%	26%
Koulikoro	69%	77%	74%	27%	40%	29%	30%	54%	35%
Sikasso	43%	70%	63%	23%	31%	24%	24%	48%	30%
Ségou	46%	60%	58%	15%	26%	19%	17%	39%	27%
Mopti	62%	58%	59%	17%	4%	15%	20%	37%	26%
Tombouctou	13%	49%	44%	31%	17%	22%	30%	25%	26%
Gao	37%	61%	60%	19%	16%	18%	20%	54%	45%
Kidal	7%	15%	14%				7%	15%	
Bamako	55%	54%	54%				55%	54%	
Pays	55%	58%	58%	21%	23%	22%	25%	43%	33%

Tableau 4.1.2b. Taux net de scolarisation secondaire garçons

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	64%	63%	64%	21%	20%	21%	28%	32%	29%
Koulikoro	58%	71%	66%	32%	40%	33%	34%	51%	37%
Sikasso	51%	76%	70%	24%	28%	25%	25%	44%	30%
Ségou	44%	62%	58%	18%	33%	23%	20%	43%	29%
Mopti	69%	55%	58%	17%	5%	15%	21%	35%	25%
Tombouctou	11%	43%	37%	31%	14%	23%	29%	22%	25%
Gao	74%	80%	80%	31%	0%	17%	33%	58%	51%
Kidal	0%	9%	7%				0%	9%	
Bamako	59%	63%	62%				59%	63%	
Pays	58%	64%	63%	24%	25%	24%	27%	46%	34%

Tableau 4.1.2c. Taux net de scolarisation secondaire filles

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	37%	44%	42%	14%	6%	11%	17%	17%	17%
Koulikoro	69%	64%	66%	14%	30%	17%	17%	43%	23%
Sikasso	31%	58%	51%	16%	25%	17%	17%	42%	23%
Ségou	37%	48%	46%	7%	13%	9%	9%	29%	18%
Mopti	18%	39%	35%	11%	0%	10%	11%	25%	15%
Tombouctou	13%	46%	42%	13%	20%	18%	13%	25%	22%
Gao	0%	41%	39%	0%	43%	10%	0%	41%	29%
Kidal	100%	22%	24%				100%	22%	
Bamako	46%	39%	40%				46%	39%	
Pays	41%	44%	43%	13%	15%	13%	16%	32%	23%

Tableau 4.1.3a. Taux net de scolarisation supérieur

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	16%	16%	16%	4%	6%	5%	6%	11%	8%
Koulikoro	26%	37%	33%	4%	9%	5%	5%	19%	8%
Sikasso	24%	34%	32%	2%	8%	3%	3%	21%	7%
Ségou	15%	26%	24%	6%	4%	5%	6%	12%	9%
Mopti	23%	23%	23%	1%	0%	1%	2%	11%	5%
Tombouctou	0%	25%	21%	0%	1%	0%	0%	6%	3%
Gao	0%	5%	5%	0%	0%	0%	0%	3%	2%
Kidal	0%	15%	12%				0%	15%	
Bamako	34%	36%	36%				34%	36%	
Pays	26%	30%	29%	3%	4%	3%	5%	20%	11%

Tableau 4.1.3b. Taux net de scolarisation supérieur garçons

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	27%	20%	22%	11%	10%	11%	14%	15%	15%
Koulikoro	33%	60%	50%	7%	13%	8%	8%	30%	13%
Sikasso	25%	47%	40%	4%	12%	5%	5%	28%	11%
Ségou	30%	34%	33%	13%	7%	11%	14%	18%	16%
Mopti	54%	27%	31%	3%	0%	2%	5%	13%	8%
Tombouctou	0%	44%	38%	0%	3%	1%	0%	12%	6%
Gao	0%	6%	6%	0%	0%	0%	0%	5%	4%
Kidal	0%	24%	18%				0%	24%	
Bamako	41%	42%	42%				41%	42%	
Pays	35%	38%	37%	6%	7%	7%	10%	27%	18%

Tableau 4.1.3c. Taux net de scolarisation supérieur filles

	Milieu urbain			Milieu rural			Pays		
	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Pauvre	Non pauvre	Total
Kayes	6%	12%	10%	0%	3%	1%	1%	7%	3%
Koulikoro	18%	17%	17%	0%	5%	1%	1%	9%	3%
Sikasso	18%	22%	22%	1%	3%	1%	1%	14%	4%
Ségou	4%	15%	13%	1%	0%	1%	1%	5%	3%
Mopti	0%	18%	14%	0%	0%	0%	0%	9%	2%
Tombouctou	0%	13%	11%	0%	0%	0%	0%	2%	1%
Gao	0%	3%	3%	0%	0%	0%	0%	1%	1%
Kidal	0%	0%	0%				0%	0%	
Bamako	21%	28%	27%				21%	28%	
Pays	13%	21%	20%	0%	2%	1%	1%	13%	6%

Références bibliographiques

Adot Killmeyer-Oleche (2001): Le financement du développement dans les PMA africains, in Le Courrier n° 186, mai-juin, pp.37-39

Alain Sand – Zantman (1994): Modèles d'équilibre général calculable et répartition des revenus dans les pays en voie de développement – Quelques éléments d'évaluation, Document Erudite n° 94-09, Erudite-Université Paris XII et CEDI-Université Paris XIII

Banque mondiale (2004a): La problématique de la santé et de la pauvreté au Mali, Bamako

Banque mondiale (2004b): Mesure et analyse de la pauvreté

Banque mondiale (2004c): Note relative au suivi de la pauvreté – Sélection des indicateurs, avril

Banque mondiale (2004d): Note relative au suivi de la pauvreté – Détermination des cibles/buts chiffrés de lutte contre la pauvreté, juillet

Banque mondiale (2003): Atelier régional sur la réduction de la pauvreté en Afrique de l'ouest, Accra, 6 – 7 novembre

Bernard Décaluwé, André Patry, Luc Savard (1997): Quand l'eau n'est plus un don du ciel – Un MEGC appliqué au Maroc

CARI-SARL (2002): Etude de Base MARP dans la zone d'intervention du projet de réduction de la pauvreté Bamako, avril

CDPR (2004): Central elements for pro-poor growth policy for the Sub-Saharan region, RBA regional project for pro-poor economic policies in support of poverty reduction, Capetown, 27 July

CEDEAO, UEMOA (2003): Revue des programmes d'intégration régionale – Pour la préparation d'une stratégie régionale de réduction de la pauvreté en Afrique de l'ouest, Abuja et Ouagadougou, 29 juillet et 20-25 octobre

CEDRES (1999): Le profil d'inégalité et de pauvreté au Burkina Faso, Projet MIMAP, Ouagadougou, septembre

CIRPEE (2003): Pauvreté et distribution de revenus au Sénégal – Une approche par la modélisation en équilibre général calculable micro-simulé, Working paper 03-33, août

CNUCED (2004): Rapport 2004 sur les Pays les moins avancés – Commerce international et réduction de la pauvreté.

CNUCED (2000): Les pays les moins avancés

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (2003): Statistiques de la pauvreté – Statistiques nécessaires pour mesurer la pauvreté, 20 août

Coudouel A., Hentschel J. (): Données et mesure de la pauvreté

DIAL (2002): Imperfections du marché du travail et modèles d'équilibre général calculables – Une revue de littérature, Document de travail, DT/2002/16

DIAL (2001): Croissance, distribution et pauvreté – Un modèle de microsimulation en équilibre général appliqué à Madagascar, DT/2001/19, juin

DIAL (1994): L'ajustement en Afrique selon la Banque mondiale, juin

DNSI (2004): Enquête malienne sur l'évaluation de la pauvreté, 2001 – Principaux résultats, Bamako, juin

DNSI (2003): Enquête légère intégrée auprès des ménages, Rapport d'analyse

EEC (2002): Mali – Etude diagnostic du dispositif de suivi-évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté, septembre

GREAT (2006): Profil de pauvreté sur DAD – Rapport méthodologique, Bamako, janvier

GREAT (2006): Revue de la littérature sur la pauvreté – Rapport de synthèse, Bamako, janvier

Haut commissariat au plan du Royaume du Maroc (2004): Carte de la pauvreté communale – Recensement général de la population et de l'habitat 1994, Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 1998/99, juin

Hérault N. (2002): Mondialisation et pauvreté – Les faiblesses des modèles d'équilibre général calculables, Bordeaux IV

IFPRI, PAM (2003): Que peuvent nous dire les cartes de pauvreté sur les programmes d'aide?

Institut de la Banque mondiale (2005): Introduction à l'analyse de la pauvreté, mars

Jacques B. Gélinas (1995): La réforme de toutes les réformes – L'ajustement structurel et la réforme des soins de santé dans le tiers-monde, Communication à la 2^{ème} conférence canadienne de santé internationale, Ottawa, 12 – 15 novembre

Lachaud J-P. (1999): Echelles d'équivalence et différentiel spatial de pauvreté et d'inégalité au Burkina Faso, Bordeaux IV

Lachaud J-P. (1996): Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus en Afrique subsaharienne – Analyse comparative, in Document de travail n° 11, Centre d'Economie du Développement de l'Université Montesquieu de Bordeaux IV

Louis Chauvel (1997): La toupie et le sapin – Les inégalités dans les sociétés contemporaines, Sciences humaines n° 72, mai

McCulloch N. (2002): The impact of structural reforms on poverty – A simple methodology with extensions

Nations Unies (2004): Rapport 2004 sur les Pays les moins avancés – Commerce international et réduction de la pauvreté

ODHD (2004): Rapport de présentation des résultats d'évaluation des rapports nationaux sur le développement humain durable (RNDH), Editions 1997, 1999 et 2000.

PNUD (2001): Stratégies de réduction de la pauvreté – Expérience du Mali

PNUD (2000) : Rapport du PNUD sur la pauvreté 2000 – Vaincre la pauvreté humaine, New York

PNUD (1998) : Rapport du PNUD sur la pauvreté 1998 – Vaincre la pauvreté humaine, New York

République du Mali (2003): Enquête légère intégrée auprès des ménages – Rapport d'analyse, Ministère du plan et de l'aménagement du territoire

Research n° FEM21-43 Directed by Mohamed Boussetta (2004): Espace euro-méditerranéen et coûts de la non intégration sud-sud – Le cas des pays du Maghreb, CES Rabat, Morocco, août

Round J., Whalley J. (2002): Globalization and poverty – Implications of South Asian experience for the wider debate, OCDE, Paris 9-10 December

Rubio G., Prennushi G., Subbarao K. (): Suivi et évaluation

Sand-Zantman A. (1994): Modèles d'équilibre général calculable et répartition des revenus dans les pays en voie de développement – Quelques éléments d'évaluation, Document Erudite n° 94-09

Savard L. (2005): Utilisation des MEGC dans l'analyse de la pauvreté et des inégalités

SOFRECO (2003): Etude de base du projet "Enquêtes socio économiques et capacités, attitudes et pratiques, mesures anthropométriques" – Rapport principal définitif, Bamako, mai

USAID (2004): Poverty reduction and agricultural trade in Sub-Saharan Africa